

PEAAD

Bulletin



92 · Septembre 2025

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

www.formermembers.eu



Actualité

Espagne et Portugal :
40 ans d'adhésion à l'UE

Page 06



Focus

Le *soft power* de la
diplomatie culturelle

Page 24

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du président

04 PE au travail

ACTUALITÉ

06 Espagne et Portugal : 40 ans d'adhésion à l'UE
(*Teresa Riera et Manuel Porto*)

08 Le mandat de l'autorité européenne du travail mérite d'être révisé
(*Georgi Pirinski*)

09 Un droit européen de la propriété des données comme fondement de la souveraineté
(*Michael Detjen et Rudolf Tillig*)

10 Le pouvoir et les dangers des données : l'innovation financière dans un paysage de marché en mutation
(*Mariela Baeva et Lubor Lacina*)

ACTIVITÉS DE L'AAD

13 Événement Librorum

14 Collaboration avec IUE/AHUE

16 Programme PE au Campus

18 Réseau des anciens députés

19 Critique de livre

DÉPÈCHES

20 Visite sous la présidence de l'UE

21 Dépêches

22 AAD au travail

IN MEMORIAM

23 In Memoriam

FOCUS

25 Diplomatie culturelle
(*Dr David Fernandez Puyana*)

26 La force de la diplomatie culturelle
(*Monica Baldi*)

28 Le Parlement européen, école de diplomatie culturelle
(*Enrique Barón Crespo*)

30 Diplomatie culturelle et paix
(*Maria Assunta Accili*)

32 La diplomatie scientifique en Méditerranée
(*Dr. Octavi Quintana*)

34 Narration, pouvoir d'influence et démocratie
(*Dr. Rolf Hughes*)

Couverture : Temple de Bel, un temple antique situé à Palmyre, en Syrie. Le temple a été détruit par Daech pendant la guerre civile syrienne. © Janos / Adobe Stock

APPEL À CONTRIBUTION

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

AVERTISSEMENTS

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

Vous ne pouvez pas réimprimer, reproduire, distribuer ou diffuser tout ou partie de ce contenu sans l'autorisation expresse de l'éditeur. Il vous est également interdit d'utiliser ce contenu dans tout modèle d'IA générative existant ou susceptible d'être développé.

COMITÉ DE RÉDACTION

Monica BALDI

Jean-Pierre AUDY

Edward McMILLAN-SCOTT

Teresa RIERA MADURELL

Paul RÜBIG

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK

Albertina FERREIRA MAGALHAES

Estela ALVAREZ JORDAN

Camille HOREMANS

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu

Tél.+ 32(0)2 284 07 03

Fax.+32(0)2 284 09 89



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Dans notre monde de plus en plus complexe, la diplomatie culturelle est un outil puissant. Elle favorise l'empathie, préserve le patrimoine et approfondit les liens politiques et économiques en encourageant le dialogue plutôt que la confrontation, le respect mutuel plutôt que la domination. Alors qu'aujourd'hui les relations de pouvoir prennent souvent le pas sur les efforts entrepris au cours des dernières décennies pour garantir une paix fondée sur le respect de l'état de droit, la diplomatie culturelle nous rappelle que la coopération et la bonne entente sont possibles. Dans cette édition, nous examinerons comment la diplomatie culturelle peut jeter des ponts, encourager la compréhension mutuelle et renforcer notre influence par-delà les frontières, des objectifs que l'Union européenne continue de défendre au moyen d'initiatives telles que des programmes d'échange, des actions de conservation du patrimoine et des partenariats mondiaux.

Cette édition marque également une étape importante. Le 12 juin 2025, nous avons célébré le 40e anniversaire de la signature du traité d'adhésion du Portugal et de l'Espagne aux Communautés européennes. Cette adhésion a consolidé la démocratie dans ces deux pays après des décennies de régimes autoritaires, mais elle leur a aussi permis de prospérer économiquement. Cela a été possible grâce aux lois et aux cadres législatifs, mais pas seulement. La diplomatie culturelle a joué un rôle clé, car elle a permis d'ouvrir les coeurs et les esprits, en créant un espace de dialogue et en ancrant fermement ces pays dans le projet européen. Dans le même temps, l'adhésion du Portugal et de l'Espagne a élargi les perspectives méditerranéennes de l'Union, ce qui s'est manifesté dans les politiques qu'elle a adoptées ultérieurement, en particulier dans les domaines des affaires maritimes, de l'agriculture et du tourisme.

Aujourd'hui, la présidence danoise du Conseil de l'UE (1er juillet - 31 décembre

2025) reconnaît que la culture et les médias font partie intégrante de la diplomatie culturelle, tant pour renforcer la démocratie dans l'Union que pour diffuser les valeurs européennes à l'échelle mondiale. La présidence danoise a notamment pour priorité de renforcer le bouclier démocratique européen contre la désinformation et l'ingérence étrangère en promouvant les compétences numériques, les médias libres et pluralistes et les canaux d'information fiables. Ce sont non seulement des mesures de sécurité intérieure, mais aussi des instruments qui démontrent l'engagement de l'Union en faveur de la démocratie et de la transparence, de la sécurité militaire et de la paix européenne. Les membres de l'association des anciens députés au Parlement européen (AAD) auront l'occasion de discuter de ces questions, ainsi que d'autres sujets pressants, lors de la prochaine visite de l'association à Copenhague, qui se tiendra du 5 au 7 novembre 2025. Un compte rendu détaillé de cette visite sera publié dans l'édition de décembre.

Dans un esprit de coopération transatlantique, Monica Baldi, vice-présidente de lAAD, a récemment représenté cette dernière lors de la 38e assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP). Elle a ainsi témoigné de notre engagement à travailler avec des organisations du monde entier partageant les mêmes valeurs afin de préserver la mémoire démocratique et de promouvoir le dialogue mondial. Dans ce numéro, vous trouverez un compte rendu de la visite, rédigé par Léo Duguay, président de l'ACEP, et Carolina Moore, responsable logistique de l'ACEP.

En outre, notre programme «Parlement européen au campus» continue de rencontrer un vif succès, tout comme notre coopération avec l'Institut universitaire européen et les archives historiques de l'Union. Ces derniers mois, d'anciens députés au Parlement européen se sont rendus dans toute l'Europe et au-delà pour aborder l'histoire

de la démocratie européenne avec des étudiants. Dans ce numéro, vous pourrez en apprendre plus sur leur expérience. J'ai également le plaisir de vous annoncer que les candidatures pour le programme «Parlement européen au campus» 2025-2026 ont montré le grand intérêt que lui portent les établissements d'enseignement, lequel fait écho à l'enthousiasme manifesté par les membres lAAD dans leurs réponses à l'appel à intervenants.

Avant de conclure, je voudrais profiter de cette occasion pour vous inviter tous à nos événements annuels, qui se tiendront à Bruxelles les 9 et 10 décembre. Parmi ces événements figurera la présentation du livre «Ten Elections. A History of the European Parliament at the ballot box (1979-2024)» [Dix élections. Une histoire du Parlement européen par les urnes (1979-2024)], édité par Michele Fiorillo. Lors de cet événement Librorum, nous nous pencherons sur l'histoire et l'évolution des élections au Parlement européen au travers d'une œuvre collective qui réunit les points de vue et les réflexions d'un large éventail de députés et d'anciens députés au Parlement européen, ainsi que d'experts de premier plan en matière de politique européenne.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux qui ont récemment contribué aux activités de lAAD, et en particulier au présent bulletin (septembre 2025). J'encourage tous les membres à poursuivre leur engagement et à participer activement à notre mission de promotion du dialogue politique, du renforcement de la démocratie et de la citoyenneté active.

Je vous souhaite une agréable lecture et me réjouis de vous rencontrer lors de nos prochains événements.

Avec mes meilleures salutations,

Dr. Klaus Hänsch
Président de lAAD

PE AU TRAVAIL

Dossiers clés

Lutte contre les abus sexuels sur les enfants : règles pour faire face aux nouvelles technologies

(session de juin - P10_TA(2025)0116)

Le Parlement européen a adopté sa position sur un projet de législation visant à améliorer la capacité des pays de l'UE à lutter efficacement contre les abus sexuels commis sur des enfants. Les députés européens ont soutenu une mise à jour des définitions européennes des crimes liés aux abus sexuels et à l'exploitation des enfants. La proposition vise à adapter la législation aux nouvelles technologies, par exemple les deepfakes artificiels mais d'apparence réaliste, et à garantir que les abus et le racolage puissent être poursuivis, qu'ils aient eu lieu en ligne ou dans le monde réel. Elle prévoit des peines plus sévères, la suppression des délais de prescription pour les victimes et une nouvelle définition du consentement pour les mineurs ayant atteint l'âge de la majorité sexuelle.

Monténégro et Moldavie : les députés européens saluent les progrès accomplis en vue de l'adhésion à l'UE

(session de juin - P10_TA(2025)0130 and

P10_TA(2025)0131)

Le Parlement européen salue l'objectif du Monténégro d'adhérer à l'UE en 2028 et loue les efforts déployés par la Moldavie en vue de son adhésion à l'UE. Le Monténégro est le principal pays candidat, mais des progrès supplémentaires sont nécessaires en matière de réformes électorales et judiciaires et dans la lutte contre la criminalité organisée et la corruption. Le Parlement européen est préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les campagnes de désinformation et les efforts visant à déstabiliser le Monténégro.

En outre, les députés européens saluent les progrès réalisés par le gouvernement moldave pour satisfaire aux exigences de l'élargissement de l'UE et l'ambition du pays d'ouvrir des négociations sur d'autres questions liées à l'élargissement.

Clean Industrial Deal doit concilier compétitivité industrielle et action climatique

(session de juin - P10_TA(2025)0137)

Le Parlement européen affirme que la Banque pour la décarbonisation industrielle et le plan d'action pour une énergie abordable sont essentiels pour la compétitivité et la résilience de l'industrie européenne. La résolution adoptée souligne la nécessité de combiner l'action climatique et la compétitivité industrielle. Le texte met en avant la nécessité de simplifier la réglementation et d'accélérer les procédures d'autorisation, de créer des marchés pilotes en Europe et de protéger le marché européen contre la concurrence déloyale.

L'État de droit dans l'UE : une série de préoccupations dans l'évaluation annuelle du Parlement

(session de juin - P10_TA(2025)0129)

L'évaluation par le Parlement européen du rapport 2024 de la Commission sur l'état de droit met en évidence un large éventail de menaces pesant sur les valeurs de l'UE dans plusieurs États membres. Dans toute l'UE, l'État de droit a fait l'objet de menaces persistantes, systémiques et nouvelles. En outre, le non-respect des décisions de justice et l'érosion de l'espace civique ont été parmi les tendances préoccupantes qui se sont manifestées. Par conséquent, le Parlement européen demande un renforcement des outils d'application et un suivi urgent de ces développements, tout en appelant toutes les institutions à renforcer leur coopération et leur détermination face à des menaces croissantes.

Violations des droits humains en Géorgie, en Iran et au Mali

(session de juin - P10_TA(2025)0132-33-34)

Le Parlement européen a adopté des résolutions sur les droits de l'homme en Géorgie, en Iran et au Mali. Les députés européens condamnent fermement les attaques systématiques du régime du Rêve géorgien contre les institutions démocratiques, l'opposition politique, les médias indépendants, la société civile et l'indépendance judiciaire. En outre, le Parlement européen exige la libération immédiate du Dr Ahmadreza Jalali et de tous les prisonniers politiques en Iran, ainsi que l'abolition de la peine de mort.

Au Mali, le Parlement européen condamne les autorités pour leurs actions qui portent atteinte à la démocratie, aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique.

Les députés européens proposent des règles plus strictes en matière de bien-être et de traçabilité des chiens et des chats

(session de juin - P10_TA(2025)0135)

Le Parlement européen a approuvé un projet de loi établissant les toutes premières normes minimales de l'UE pour l'élevage, l'hébergement et la gestion des chiens et des chats. Ces dernières années, le commerce des chiens et des chats dans l'UE a considérablement augmenté, atteignant désormais une valeur annuelle de 1,3 milliard d'euros, 60 % des propriétaires achetant leur animal en ligne.

La Commission doit s'attaquer aux restrictions chinoises à l'exportation des terres rares

(session de juillet - P10_TA(2025)0166)

Le Parlement européen fait part de ses préoccupations concernant les restrictions chinoises à l'exportation de matières premières critiques. Le PE estime que l'action de la Chine est injustifiée et vise à exercer une coercition, compte tenu de la position quasi monopolistique du pays. Les députés soulignent la nécessité pour l'UE d'identifier, de mettre en œuvre et de renforcer les domaines dans lesquels elle détient des avantages critiques par rapport à la Chine en termes de biens et de technologies essentiels. Le PE invite donc la Commission et les États membres à accélérer la mise en œuvre de la loi sur les matières premières critiques, soulignant la nécessité de conclure des partenariats dans ce domaine avec des pays respectant des normes élevées en matière de durabilité et de droits de l'homme.

Le PE condamne les attaques brutales de la Russie contre les civils ukrainiens

(session de juillet - P10_TA(2025)0160)

Le PE condamne fermement les crimes de guerre commis actuellement par la Russie en Ukraine et exprime son soutien sans faille aux enquêtes menées par la Cour pénale internationale. Les députés européens estiment que, pour faire pression sur la Russie afin qu'elle mette fin à sa guerre d'agression, en commençant par un cessez-le-feu durable, l'UE et ses partenaires partageant les mêmes valeurs doivent mettre en œuvre des efforts et des mesures militaires, économiques, politiques et diplomatiques nettement plus efficaces. Les députés européens exhortent également l'UE à poursuivre la confiscation des avoirs immobilisés de l'État russe afin de soutenir l'Ukraine, affirmant que les voies juridiques pour y parvenir existent.

Gérer l'afflux de produits non conformes provenant de boutiques en ligne hors UE

(session de juillet - P10_TA(2025)0154)

Le Parlement européen appelle à une meilleure gestion de l'afflux croissant dans l'UE de produits bon marché, de qualité inférieure et potentiellement dangereux provenant de boutiques en ligne non européennes. Avec 12 millions de petits colis issus du commerce électronique arrivant chaque jour dans l'UE, il est essentiel de trouver des solutions pour alléger la pression qui pèse sur les autorités douanières et de surveillance du marché, qui peinent à contrôler et à garantir la sécurité des consommateurs. Parmi les solutions proposées figurent le stockage et la suppression des exonérations douanières, les frais de traitement pour les petits colis issus du commerce électronique, la numérisation et une meilleure application des règles.

Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient :

10.07.25

Le Parlement européen **condamne les violations des droits de l'homme à Dubaï, en République centrafricaine et en Syrie**. Les députés européens exhortent les Émirats arabes unis à abolir la pratique de l'emprisonnement pour dettes, à mettre fin aux arrestations illégales et arbitraires et aux attaques contre les travailleurs humanitaires et les organisations non gouvernementales en République centrafricaine, et à protéger les minorités religieuses en Syrie.

08.07.25

Le Parlement européen a **approuvé une nouvelle loi visant à lutter contre la spéculation sur le marché du gaz et à faire baisser les prix**, en introduisant une plus grande flexibilité dans les règles de remplissage des stocks de gaz.

17.06.25

Le Parlement européen a **accepté de mettre à jour l'accord entre l'UE et l'Ukraine sur le transport routier et de le prolonger jusqu'à la fin de 2025**, afin de continuer à faciliter le transport de marchandises essentielles vers l'Ukraine et l'exportation de céréales et d'acier depuis l'Ukraine. Il est également possible de suspendre l'application de cet accord en cas de perturbation grave des marchés locaux du transport.

18.06.25

Les députés européens demandent la **prolongation du financement de la relance de l'UE au-delà de 2026** afin de garantir la réalisation des investissements clés et des projets à grande échelle, soulignant que **la transparence et la traçabilité de l'utilisation des fonds de l'UE doivent être améliorées**.

18.06.25

Le Parlement européen a approuvé un **accord provisoire conclu avec le Conseil concernant un programme d'aide macrofinancière en faveur de l'Égypte d'un montant de 4 milliards d'euros**. Ce prêt servira à soutenir les réformes structurelles, politiques et économiques. La Commission devra rendre compte au Parlement de l'utilisation de ces fonds.

07.07.25

Le Parlement européen a **voté à une écrasante majorité en faveur de la candidature de la Bulgarie à l'adoption de l'euro et à son entrée dans la zone euro le 1er janvier 2026** (531 voix pour). Après confirmation par les États membres de l'UE, la Bulgarie deviendra le 21e membre de la zone euro.

19.06.25

Le Parlement européen **adopte des propositions visant à moderniser le réseau électrique de l'UE, à renforcer sa résilience, à intégrer les énergies renouvelables et à simplifier les autorisations** afin d'atteindre les objectifs énergétiques de l'UE.

Le texte appelle à la mise en œuvre du plan d'action pour le réseau électrique de l'UE et souligne la **nécessité d'investissements importants et de modernisations des infrastructures** afin de moderniser et d'augmenter la capacité de transport transfrontalier.

08.07.25

Les députés européens ont débattu des priorités de la présidence danoise avec le Premier ministre Frederiksen. Dans leurs interventions, de nombreux députés européens ont **salué l'accent mis par la présidence danoise sur la défense et la compétitivité**.

09.07.25

Le Parlement européen a **adopté une proposition visant à débloquer 280 millions d'euros du Fonds de solidarité de l'UE pour venir en aide aux pays touchés par des inondations dévastatrices en 2024**. Parmi ces pays figurent l'Autriche, la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie, la Moldavie et la Bosnie-Herzégovine.

09.07.25

Le Parlement européen souligne l'**urgence des réformes liées à l'UE en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine du Nord**, notamment l'utilisation efficace du plan de croissance et une position ferme contre les ingérences étrangères.

14.06.25

En juin, **environ 9 000 jeunes** âgés de 16 à 30 ans, représentant **160 nationalités différentes**, se sont réunis au Parlement à Strasbourg pour discuter de l'avenir de l'Europe lors de l'**EYE2025 (European Youth Event)**. Le Parlement européen souhaite garantir que les points de vue des jeunes soient pris en compte dans l'élaboration des politiques de l'UE et que ces politiques soient adaptées à l'avenir.

Pour plus d'informations veuillez visiter le site:
<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/plenary>



ESPAGNE ET PORTUGAL : 40 ANS D'ADHÉSION À L'UE

Le 12 juin 2025 a marqué le 40e anniversaire de la signature du traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal aux Communautés européennes.

L'accord a été conclu sous la présidence de Jacques Delors à la Commission européenne et de Giulio Andreotti, alors ministre des affaires étrangères de l'Italie, pays qui assurait la présidence du Conseil. Il convient de rappeler que la présidence française précédente, menée par le président François Mitterrand, avait joué un rôle déterminant en facilitant les négociations.

En Espagne, la signature s'est déroulée alors que Felipe González était président du gouvernement, Fernando Morán, ministre des affaires étrangères, Manuel Marín, secrétaire d'État, et Gabriel Ferrán, ambassadeur représentant permanent auprès des institutions communautaires. Les signatures de ces personnalités figurent sur le document original du traité, conservé au Secrétariat général du Conseil à Bruxelles.

Ce traité symbolise l'aboutissement d'un processus engagé dès la transition démocratique, lorsque Adolfo Suárez, alors chef du gouvernement espagnol, et son ministre des affaires étrangères, Marcelino Oreja, ont officiellement présenté la demande d'adhésion à la suite des premières élections libres. Les négociations, entamées en 1979, ont trouvé leur épilogue avec la signature du traité dans le Salon des colonnes du Palais royal de Madrid, une image gravée dans la mémoire.

Avant la Révolution des Céillots du 25 avril 1974, le Portugal appartenait à l'Association européenne de libre-échange (AELE), dont il fut l'un des membres fondateurs à la suite de la signature de la Convention de Stockholm en 1959. L'adhésion à la Communauté économique européenne (CEE) était alors réservée aux États dotés d'institutions démocratiques.

Ce n'est donc qu'après l'instauration de la démocratie que la candidature à l'adhésion, souhaitée par la majorité des partis portugais,

notamment le PDS sous la direction de Sá Carneiro, a été officiellement déposée en 1977, sous le gouvernement de Mário Soares. Mário Soares, devenu l'un des signataires du traité d'adhésion, a paraphé ce document historique au monastère des Hiéronymites aux côtés du vice-premier ministre, Rui Machete, du ministre des affaires étrangères, Jaime Gama, et du ministre des finances, Ernani Lopes.

La cérémonie de signature, gravée dans la mémoire collective, s'est déroulée en présence de grandes figures européennes telles que Jacques Delors, Bettino Craxi, Giulio Andreotti, ainsi que le Premier ministre espagnol Felipe González, qui signa quelques heures plus tard à Madrid le traité d'adhésion de l'Espagne.

Après la signature du traité d'adhésion et l'accord du chef de l'État, l'Espagne a engagé le processus parlementaire nécessaire à la validation de son entrée dans la Communauté européenne.



Signature du traité d'adhésion du Portugal au monastère des Hiéronymites à Lisbonne, le 12 juin 1985. © Communautés européennes



© laufer / stock.adobe.com

À l'été 1985, les Cortes Generales ont ratifié à l'unanimité l'adhésion du pays, un moment particulièrement marquant immortalisé dans le Journal des séances du 26 juin 1985: «Après le vote, lorsque le résultat apparaît sur le panneau électronique – 309 voix exprimées, toutes favorables – les députés, debout, éclatent en de longs et chaleureux applaudissements.» Un tel consensus serait aujourd'hui difficile à imaginer.

Dans les mois qui ont suivi, les parlements des dix États membres ont également donné leur consentement à l'adhésion des deux pays. Ainsi, le 1er janvier 1986, l'Espagne et le Portugal sont officiellement devenus membres de la Communauté européenne.

Dès les premières démarches d'adhésion, l'objectif affiché par l'Espagne et le Portugal était clair: faire de l'intégration européenne un levier pour consolider la démocratie.

Mais cette ambition s'accompagnait aussi d'une volonté profonde d'améliorer les conditions économiques, sociales et culturelles de la population. Au fil des quarante dernières années, les progrès réalisés dans les deux pays sont spectaculaires.

"Dès les premières démarches d'adhésion, l'objectif affiché par l'Espagne et le Portugal était clair: faire de l'intégration européenne un levier pour consolider la démocratie."

Les bénéfices observés dans les deux pays tous les aspects de la vie et sont largement dus aux fonds européens, qui ont permis la réalisation d'infrastructures majeures, le financement de programmes de recherche et développement, ainsi que la montée en qualification des citoyens.

L'ouverture des économies et des sociétés ibériques, amplifiée par la création du marché intérieur européen, a été un facteur déterminant du progrès observé en Espagne et au Portugal. La suppression des frontières et l'adoption de règles communes dans les processus de production ont grandement facilité ces progrès. L'introduction de l'euro a également dynamisé la concurrence, en offrant un cadre plus intégré et plus dynamique.

Il convient aussi de souligner le renforcement du sentiment de citoyenneté européenne, dans un espace sans frontières où les citoyens se sentent plus proches et intégrés. Ce phénomène concerne tout particulièrement les jeunes, comme en témoigne le succès remarquable du programme Erasmus.

Si les bénéfices de l'adhésion sont évidents pour l'Espagne et le Portugal, il faut également rappeler la contribution précieuse de ces deux pays à l'Union européenne à tous les niveaux : des citoyens espagnols et portugais ont exercé de hautes responsabilités au sein du Conseil européen, du Parlement européen, de la Commission, des juridictions européennes et, naturellement, lors des présidences du Conseil qui leur ont été confiées.

Enfin, l'Espagne et le Portugal jouent un rôle clé dans le rapprochement avec d'autres continents, grâce à des liens historiques qui se traduisent aujourd'hui par des relations privilégiées: un atout majeur pour l'Union dans un monde globalisé où ces rapprochements sont plus importants que jamais.

Cet anniversaire a été célébré par des cycles de conférences réunissant des acteurs et des spécialistes de cette période historique, afin de raviver la conscience de son importance et de rendre hommage à celles et ceux qui ont œuvré, avec enthousiasme, à la réussite de cette adhésion.

Teresa Riera
Secrétaire honoraire
S&D, Espagne (2004-2014)
trierama@gmail.com

Manuel Porto
ELDR/PPE, Portugal (1994-1996/1996-1999)
mporto@fd.uc.pt

LE MANDAT DE L'AUTORITÉ EUROPÉENNE DU TRAVAIL MÉRITE D'ÊTRE RÉVISÉ

Le 25 mai, la Commission a publié son rapport «Évaluation de l'Autorité européenne du travail (AET)», couvrant la période allant de juillet 2019 à fin mars 2023, conformément à l'article 40 du règlement 2019/1149 qui prévoit que tous les cinq ans, elle «évalue les performances de l'Autorité au regard de ses objectifs, de son mandat et de ses missions».

Tout en soulignant le rôle de l'AET dans le soutien aux États membres pour assurer une mobilité équitable de la main-d'œuvre, le rapport «souligne qu'il convient de renforcer l'AET et d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ses activités, et met en évidence la nécessité potentielle de réviser son mandat». Il conclut que «malgré des progrès significatifs, l'AET peine à exprimer tout son potentiel en raison de certaines limitations de son mandat. [...] Travailler dans un environnement complexe caractérisé par un équilibre entre compétences nationales et compétences européennes complique la recherche de solutions, et il faudra du temps pour que la valeur ajoutée européenne atteigne son maximum.».

L'intérêt particulier que je porte à ces conclusions émane de mon rôle de corapporteur du Parlement sur le règlement instituant l'AET. Je pense donc que le point de référence global pour évaluer les progrès réalisés par l'AET depuis sa création en juillet 2019 devrait être fondé sur l'idée initiale de la création d'un tel organisme. Voici donc l'idée originale présentée au Parlement par le président de la Commission de l'époque, Jean-Claude Juncker, dans son discours de septembre 2017 sur l'état de l'Union. «Pour moi, l'Europe est un projet plus vaste que le marché unique, que la monnaie, que l'euro. Elle a toujours été une question de valeurs. Dans une Union où tous sont égaux, il ne peut y avoir de travailleurs de seconde classe. Ceux qui font le même travail, sur un même lieu, doivent toucher le même salaire. Nous devrions faire

en sorte que toutes les règles de l'UE en matière de mobilité des travailleurs soient mises en œuvre de manière juste, simple et efficace par un nouvel organisme européen d'inspection et d'application des règles. Il est absurde de disposer d'une Autorité bancaire pour faire appliquer les normes bancaires, mais pas d'une Autorité commune du travail pour veiller au respect de l'équité dans notre marché unique. Nous allons créer une telle autorité».

Pourtant, même une comparaison superficielle avec le mandat de l'Autorité bancaire européenne révèle une disparité qualitative. Outre ses fonctions de soutien, l'ABE a le pouvoir d'élaborer des normes techniques, de publier des lignes directrices et des recommandations, de prendre des décisions individuelles, d'émettre des avis, de collecter les informations nécessaires, de développer des méthodologies communes et de fournir une base de données. Compte tenu des différents niveaux de compétences de l'Union en matière de politique monétaire par rapport à l'emploi et aux affaires sociales, il est clair qu'il n'y avait pas la volonté nécessaire de doter l'AET de compétences parfaitement réalisables en matière de supervision et d'établissement de normes.

Dans mon article publié dans le numéro de septembre 2019 du Bulletin de lAAD intitulé «Le rôle de l'AET pour la compétitivité et le bien-être dans l'UE», je soulignais que «désormais, le défi majeur de l'AET est de prouver qu'elle peut apporter une valeur ajoutée essentielle au bon fonctionnement du marché unique du travail au moyen de la convergence des salaires et de la sécurité sociale [...] ainsi, plutôt que d'être débordée par une multitude de tâches, l'AET doit essentiellement concentrer ses efforts sur le dumping social, les sociétés "boîte aux lettres", le travail non déclaré, le faux travail indépendant et la mise en œuvre de la législation sociale et du travail».

À l'heure actuelle, je continue de croire que l'évaluation en cours pour déterminer s'il convient de réviser le mandat de l'AET devrait se concentrer sur la réalisation de ces tâches primordiales afin qu'elle apporte la valeur ajoutée significative attendue en coordination avec d'autres institutions européennes concernées.

Georgi Pirinski
S&D, Bulgarie (2014-2019)
georgi.g.pirinski@gmail.com



© Victor Moussa / stock.adobe.com

UN DROIT EUROPÉEN DE LA PROPRIÉTÉ DES DONNÉES COMME FONDEMENT DE LA SOUVERAINETÉ

Critique constructive en réponse aux articles de Ginevra Cerrina Feroni, Marta Cantero Gamito et Josep M. Martorell, lesquels apportent une contribution précieuse en abordant les questions de la sécurité des données, de la protection de celles-ci et de l'indépendance technologique.

1. Point de départ: la protection ne suffit pas - des droits de disposition s'imposent

Jusqu'à présent, le débat sur la souveraineté numérique de l'Union tourne principalement autour de la protection des données, de la sécurité informatique et du contrôle des infrastructures technologiques. Si la pertinence de ces aspects ne fait aucun doute, leur portée est néanmoins limitée. Les données ne constituent pas seulement un bien à protéger: elles représentent une source de pouvoir économique et d'influence sociétale. Qui dispose de données contrôle les marchés, influence les décisions et façonne la réalité. Cependant, une question fondamentale reste sans réponse: à qui appartiennent les données?

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) énonce des droits en matière de protection, mais n'instaure pas de pouvoir de disposition. Bien que le RGPD permette d'éviter toute exploitation abusive, il ne confère aucun droit de cocréation ou de participation économique aux personnes qui génèrent des données par des interactions quotidiennes, qu'il s'agisse des citoyens, des travailleurs ou des utilisateurs des services publics. Dans les faits, les plateformes et les modèles commerciaux fondés sur les données agissent en tant que propriétaires, tandis que les véritables producteurs sont laissés de côté.

2. Changement de paradigme: de la protection à la propriété des données

Nous plaidons en faveur d'un changement de paradigme devant déboucher sur un droit européen de la propriété des données. Celui-ci ne doit pas correspondre à une propriété privée classique, mais constituer plutôt un droit de disposition démocratique,

organisé à titre individuel, collectif ou fiduciaire. Il s'agit d'intégrer la participation, l'équité et le contrôle démocratique dans l'économie des données. Les modèles envisageables à cet effet sont les suivants:

- des licences collectives de données (par analogie avec les sociétés de gestion collective),
- des administrateurs de données de l'Union,
- la cogestion de la prise de décision algorithmique,
- des réserves de données fondées sur un modèle coopératif [à l'instar des droits des utilisateurs ouverts (Open User Rights - OUR)].

Ces modèles permettent de répartir plus équitablement la valeur ajoutée numérique et de renforcer la légitimité démocratique. Le slogan «Mes données, ma voix, ma participation» résume parfaitement ce principe.

3. Liens avec les initiatives de l'Union

Il est possible de faire le lien entre la demande d'un droit de propriété des données et certains projets majeurs de l'Union européenne:

- Règlement sur l'intelligence artificielle: l'Union réglemente pour la première fois les décisions algorithmiques et fournit ainsi un point d'entrée pour la cogestion et la transparence.

- Règlement sur la gouvernance européenne des données et règlement sur les données: ces règlements créent des structures initiales pour les administrateurs de données, sans que des droits de propriété soient toutefois clairement définis.

- Législation sur les services numériques et législation sur les marchés numériques: ces actes législatifs réglementent les plateformes, mais ne créent pas de droits de participation pour les producteurs de données.

- Réforme de la législation relative aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux petites entreprises à moyenne capitalisation: l'objectif est d'alléger la charge qui pèse sur les PME et les entreprises à moyenne capitalisation grâce à la simplification des règles. Cette réforme offre la

possibilité d'inscrire dans la législation des modèles de données participatifs également destinés aux PME.

Ce qui fait défaut, c'est une intégration conceptuelle de ces projets sous le mot d'ordre de la propriété des données. Il s'agit là de la seule façon de créer un système fondé sur la démocratie à partir de réglementations distinctes.

4. Participation démocratique grâce à la propriété des données

L'ère numérique soulève l'enjeu social suivant: comment éviter une nouvelle forme d'inégalité économique où les uns fournissent des données pendant que d'autres sont seuls à en tirer profit? La réponse réside dans un recalibrage politique: les personnes qui produisent des données doivent non seulement être protégées, mais aussi être associées, sur le plan économique et démocratique. Cette participation comprend notamment:

- la participation aux bénéfices tirés de l'exploitation des données,
- la cogestion des systèmes algorithmiques dans les secteurs public et privé,
- la protection des intérêts collectifs en matière de données par les institutions publiques.

5. Perspective: la souveraineté grâce à la participation et à la confiance

Un règlement européen souverain sur les données doit aller au-delà des sites de stockage et des droits d'accès. Il doit permettre un nouveau partage du pouvoir, de la participation et de la responsabilité. La propriété des données n'est pas une fin en soi, mais un moyen de renforcer la démocratie, la capacité d'innovation et la cohésion sociale.

L'Union doit avoir le courage d'élargir la notion de propriété, non pas un jour à l'avenir, mais dès aujourd'hui.

Michael Detjen

S&D, Allemagne (2018-2019)

Rudolf Tillig

Ancien président du comité d'entreprise
SAS Scandinavian Airlines Allemagne
rudi@ostarido.de

LE POUVOIR ET LES DANGERS DES DONNÉES : L'INNOVATION FINANCIÈRE DANS UN PAYSAGE DE MARCHÉ EN MUTATION

Les données sont une forme de connaissance brute, basique et non éprouvée. Elles n'acquièrent de valeur que lorsqu'elles permettent de répondre à des questions, de prédire des risques et d'imaginer des solutions. Est-ce chose aisée? Les données peuvent-elles rendre compte fidèlement d'une histoire? Que nous disent-elles? Et que taisent-elles?

Mariela Baeva :

En tant que coauteurs, ces questions permettent, à Lubor Lacina et moi-même, de concentrer notre recherche sur une sélection d'entreprises du secteur financier à forte composante technologique. Nous nous intéressons à la valeur qu'elles sont susceptibles de générer pour une communauté de clients élargie.

Lubor Lacina :

Nous mettons à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle, comme pour toute innovation de grande envergure, tous les problèmes ne peuvent être anticipés. Nous nous concentrons sur la relation entre les clients et les institutions financières, dont on dit qu'elle peut durer plus longtemps qu'un mariage.

Mariela Baeva :

Nous commençons avec une mise en contexte, des éléments fondés sur des données, et l'ambition de rester vigilants.

Habituellement, se replonger dans le passé est une source de joie, n'est-ce pas? Pas dans ce cas.

Lors de la transition de la Bulgarie d'une économie planifiée centralement vers un système orienté sur le marché au début des années 1990, un épisode d'hyperinflation a eu lieu à la fin de l'année 1996 et au début de l'année 1997. Les professeurs d'université



portaient des étiquettes portant la mention «3\$» au-dessus de la poche de leur veste. Ce montant correspondait à leur salaire mensuel.

Lubor Lacina :

La faiblesse des données et des informations concernant l'aggravation du déficit budgétaire et le manque de transparence dans un environnement de marché en développement ont conduit à une crise politique en Bulgarie.

En Tchéquie, une mauvaise gestion, un contrôle réglementaire insuffisant, et des difficultés dans la compréhension des données en temps réel ont «permis» aux banques de s'engager dans des activités à haut risque au cours de la même période.

Mariela Baeva :

Après un certain temps, de nouvelles cohortes de consommateurs sont apparues et un nouveau phénomène a commencé à se dessiner dans les deux pays: le financement non bancaire.

En 2007, j'ai participé à la procédure législative relative à l'initiative européenne pour le développement du microcrédit dans l'Union

européenne, dans un contexte où les principaux fournisseurs de crédits faisaient face à des problèmes de solvabilité et de liquidité. L'inclusion des citoyens dans le système financier était un impératif moral.

Les événements survenus sur le marché américain des prêts hypothécaires à risque se sont déroulés très rapidement et ont surpris de nombreuses personnes.

Lubor Lacina :

Les données étaient insuffisantes, même si certains signaux d'alerte montraient que les risques s'accumulaient.

Il y avait de la peur.

Il régnait un manque de confiance.

Chaque crise est différente, mais la plupart d'entre elles témoignent d'un manque de transparence. Dans ce cas-là, il s'agissait d'un problème de transparence des données.

Mariela Baeva :

Cependant, depuis cette période, les sources de financement alternatives offrant du capital aux particuliers et aux entreprises ont connu une croissance en Bulgarie et en Tchéquie.

Le prêt fondé sur la technologie (entreprises de technologie financière) a changé les règles du jeu. La technologie continue d'évoluer, mais des données granulaires de qualité sont particulièrement nécessaires pour les activités du secteur. N'étant pas situées dans des centres financiers tels que Paris, Berlin ou Milan, et opérant sur des marchés de services financiers encore largement dominés par les banques, les entreprises de technologie financière misent sur la performance, la résilience face aux chocs et les interactions avec les clients qui se sont accélérées après la pandémie de COVID-19.

L'expérience nous a appris que la crédibilité se mérite.

Alors que l'évaluation du risque de crédit par l'IA et l'apprentissage automatique compense l'absence de garanties grâce aux données, les clients peuvent exiger des offres financières qui correspondent à leurs besoins et à leurs conditions.

Lubor Lacina :

Et il n'existe aucune obligation juridique de partager les données avec les utilisateurs de données. Si des données sont nécessaires pour offrir au client des produits financiers meilleurs et moins coûteux, leur partage est soumis au consentement du client.

Toute information concernant une personne physique relève du domaine de la protection des données.

Les jeunes clients, eux aussi, s'interrogent à ce sujet ou remarquent que, dans les deux pays, le secteur est dominé par les hommes. La présence d'un plus grand nombre de chercheuses ou de femmes spécialistes en TIC dans le processus d'innovation permettrait d'adapter les offres à des besoins spécifiques, par exemple, en conciliant la prise en charge des personnes dépendantes avec l'investissement dans l'éducation.

Mariela Baeva

ADLE, Bulgarie (2007-2009)
mariela@oecdpartner.eu

Lubor Lacina

Chaire Jean Monnet en études économiques européennes
lubor.lacina@mendelu.cz



© Miha Creative / stock.adobe.com

RECTIFICATIF

Dans l'édition de juin 2025 du Bulletin PEAAD, un article a été publié par erreur à la page 7, sous le titre « Le pouvoir et les dangers des données : l'innovation financière dans un paysage de marché en mutation ».

Le titre aurait dû être « Ukraine – Rétrospective, occasions manquées et enseignements tirés ».

L'article « Le pouvoir et les dangers des données : l'innovation financière dans un paysage de marché en mutation », qui avait été annoncé mais n'avait pas été inclus dans le numéro précédent, se trouve aux pages 10 et 11 de ce numéro.

Nous tenons à présenter nos excuses à Mariela Baeva, l'auteure des deux articles. Nous regrettons sincèrement cette erreur éditoriale.

ACTIVITÉS DE L'AAD



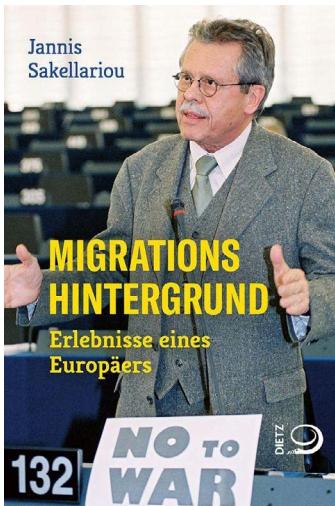
EPFMA
PEAAD



ÉVÉNEMENT LIBRORUM

D'ORIGINE MIGRANTE: EXPÉRIENCES D'UN EUROPÉEN

par Jannis Sakellariou, publié par Dietz, J.H.W., Nachf.



Le 3 juillet, lors du Librorum organisé par l'association des anciens députés au Parlement européen, une présentation en ligne de ce livre a eu lieu. Monica Baldi, Enrique Baron et Teresa Riera sont intervenus lors de cet événement. Le présent article vise à faire connaître le livre aux lecteurs du bulletin de l'AAD.

Le livre Of Migrant Origin : Experiences of a European (D'origine migrante: expériences d'un Européen) a été initialement publié en allemand en 2022, aux éditions Dietz Verlag, sous le titre Migrations Hintergrund, Erlebnisse eines Europäers, préfacé par Martin Schulz. En 2023, la version espagnole (De origen migrante, experiencias de un europeo), préfacée par Enrique

Baron, a été publiée aux éditions Catarata avec le soutien du Conseil fédéral espagnol du Mouvement européen. Une version grecque sera bientôt publiée par les éditions Armos, établies à Athènes.

Jannis Sakellariou a écrit ce livre au cours de sa dernière année de vie. Conscient que le temps lui était compté, il s'est consacré à la transcription d'histoires que ses amis, qui l'avaient longtemps encouragé à entreprendre cette tâche, connaissaient bien. Ces anecdotes sont devenues célèbres lors des dîners au restaurant La Trattoria, à Strasbourg, où Jannis et d'autres députés allemands au Parlement européen se réunissaient, avec leurs assistants respectifs, lors de chaque semaine de session. Ils se racontaient leur vécu du moment, célébraient leurs réussites et déploraient leurs échecs, le tout dans un cadre qui respirait la bonne humeur.

Il faut se rappeler que Jannis Sakellariou était grec, allemand, bavarois et, du plus profond de son cœur, européen. Il avait été déchu de sa nationalité grecque lorsqu'il luttait contre la junte militaire du pays. C'est au cours de son exil à Munich qu'a débuté sa carrière au sein du SPD. En 1984, il a été élu député au Parlement européen; de 1989 à

2004, il a été coordinateur pour les socialistes européens au sein de la commission des affaires étrangères du Parlement. Dans le cadre de ses fonctions, il s'est rendu dans des zones de guerre, a négocié avec des dictateurs, a été observateur de processus électoraux et a joué un rôle de médiateur. Sa vie reflète son profond sens de la justice et ses convictions sociales-démocrates.

Dans ce livre, Jannis Sakellariou raconte avec humour les obstacles qu'il a dû surmonter pour obtenir la nationalité allemande, ses difficultés pour démarrer sa vie professionnelle dans l'Allemagne des années 1960 et ses activités politiques au Parlement, une vie entièrement portée par son attachement à la paix et à la démocratie.

«Les lecteurs ont entre les mains un livre très personnel, mais ce ne sont ni des mémoires, ni une autobiographie. Il s'agit plutôt d'un recueil d'épisodes décisifs de la vie d'un homme politique, qui illustrent la façon dont se déroulait la politique, la politique européenne.»
- Martin Schulz, ancien Président du Parlement européen.

Laura Baeza

Ancienne cheffe de la délégation de l'Union européenne en Tunisie
laura.baezagiralt@gmail.com



Les participants se sont connectés en ligne pour l'événement Librorum le 3 juillet 2025.

COLLABORATION AVEC IUE/AHUE

RENCONTRE AVEC DES ÉLÈVES INVESTIS DANS LES PRIORITÉS DE L'UE

ARCHIVES HISTORIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE | INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN | 20 MARS 2025



Jo Leinen discutant avec des étudiants florentins à la AHUE - IEU.

Le programme «PE au campus» a organisé un évènement couronné de succès réunissant des élèves de deux lycées de Florence dans les locaux de l'Institut universitaire européen (IUE). Ces jeunes avaient déjà une bonne connaissance du fonctionnement de l'Union et ont donc rapidement su poser des questions concrètes et formuler des observations pratiques.

Le 19 mars 2025, un sujet faisait la une des journaux: la polémique au sein du Parlement italien sur le

manifeste de Ventotene, rédigé par Altiero Spinelli et d'autres partisans d'une Europe fédérale. La Première ministre Giorgia Meloni avait qualifié ce manifeste de gauchiste, d'autoritaire et de communiste, suscitant ainsi l'indignation au sein de la Chambre des députés. J'ai eu l'occasion d'échanger avec les élèves sur les circonstances de la rédaction de ce manifeste au cours de la Seconde Guerre mondiale dans la prison de l'île de Ventotene, sur sa pertinence au cours des 70 ans de la construction européenne et sur la montée des mouvements nationalistes qui s'opposent aux principes fondamentaux d'une union sans cesse plus étroite.

La politique migratoire de l'Union représentait la deuxième plus grande préoccupation des jeunes. Certains d'entre eux ont exprimé leur ressenti au sujet des migrants qui se noient en Méditerranée et de l'impuissance manifeste de l'Union. Nous nous sommes également penchés sur les solutions d'intégration des migrants dans le système scolaire, le marché

de l'emploi ou les nombreuses organisations de la société civile, notamment dans les domaines du sport, de la culture et de l'aide sociale.

Les jeunes sont touchés et horrifiés par les guerres en Ukraine et à Gaza. Les nouvelles et les images quotidiennes de destruction et de souffrance leur font perdre espoir en une vie paisible en Europe. Je leur ai expliqué les efforts déployés par l'Union en vue de développer une forte capacité de défense de notre liberté et de notre démocratie au moyen de différentes mesures, et je leur ai présenté les lignes directrices adoptées et les limites qu'il faut poser pour lutter contre la désinformation et les discours de haine sur les réseaux sociaux.

Bien sûr, les élèves étaient également intéressés par le pacte vert et les actions de l'Union face au changement climatique et à la destruction de l'environnement. Nous avons réfléchi à des solutions propres dans les secteurs de l'énergie, du transport et de l'agriculture.

En outre, nous avons abordé le processus législatif à l'échelle de l'Union, les problèmes liés à la bureaucratie et le vote à l'unanimité. Je suis reparti avec l'impression que les élèves sentaient qu'ils avaient enrichi et renforcé leurs connaissances et leur disposition à soutenir la notion d'unité et de coopération sur notre continent européen.

Jo Leinen

PSE, Allemagne (2014-2019)
jo.leinen@outlook.com



Jo Leinen avec des étudiants florentins aux Archives historiques de l'Union européenne - Institut universitaire européen

L'HISTOIRE, UNE CLÉ POUR NOTRE AVENIR

ARCHIVES HISTORIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE | INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN | 22 MAI 2025

L'Union européenne est un projet unique et qui évolue constamment. Connaître notre histoire nous aide à comprendre d'où nous venons, à concrétiser notre vision, mais aussi à tirer des leçons des erreurs du passé. J'ai eu le plaisir de participer à un projet mené conjointement par lAAD et les Archives historiques de l'Union européenne. À cette occasion, nous avons rencontré des jeunes pour discuter de l'histoire de l'Union et des défis auxquels nous sommes confrontés.

Avant que le projet de Robert Schuman ne devienne réalité, l'histoire européenne a été marquée par une série de guerres. N'oublions jamais que notre projet est né de la volonté d'établir une paix durable en Europe; il a mis un terme à la guerre froide et entraîné la chute du rideau de fer, ce qui a permis la réunification du continent. Actuellement, l'Europe est en proie à des tensions en raison de l'invasion criminelle de l'Ukraine par la Russie. Nous avons discuté avec les étudiants de la nécessité d'aider les défenseurs ukrainiens qui nous protègent tous, ainsi que de l'importance de renforcer encore notre sécurité pour garantir la paix.

Au-delà des enjeux de sécurité, nous avons également abordé d'autres défis mondiaux tels que la compétitivité, le changement écologique et la révolution de l'information. Nous avons discuté en détail de la législation sur les services numériques et j'ai été heureux de constater à quel point les étudiants comprenaient l'importance de lutter contre la désinformation et d'encadrer l'intelligence artificielle.

Il est essentiel que les jeunes comprennent les principes démocratiques et le rôle qu'ils peuvent jouer dans les processus démocratiques. J'ai été impressionné par leur curiosité: ils voulaient savoir



Ivan Štefanec discutant avec des étudiants florentins aux Archives historiques de l'Union européenne - Institut universitaire européen.

comment s'impliquer concrètement et influencer leur avenir. Être européen, c'est être un citoyen actif. L'UE est leur projet, et ils doivent en prendre soin. Nous avons donc également discuté d'expériences concrètes liées au processus législatif européen et à son fonctionnement, et parlé de l'importance du dialogue avec les citoyens.

Nous avons par exemple évoqué l'initiative relative à un chargeur universel pour les téléphones portables, depuis l'idée de départ jusqu'à sa mise en œuvre. Cet exemple illustre parfaitement le processus législatif européen, et montre le travail du Parlement européen et son influence sur la vie quotidienne des citoyens. C'est un bon exemple, facile à comprendre, qui illustre les processus au sein du Parlement européen, et en particulier le travail des commissions et des groupes politiques.

Les jeunes étudiants s'intéressent également à leur place dans ce processus, à la manière dont ils peuvent faire entendre leur voix et exercer une influence. C'est pourquoi nous avons parlé non seulement de la communication directe avec leurs représentants, mais aussi des initiatives citoyennes.

Leur enthousiasme m'a impressionné: une fois notre discussion achevée, ils ont voulu poursuivre la conversation de manière informelle jusqu'au départ de leur bus. Cela m'a convaincu que ce type d'initiative a tout son sens, car cela amène les jeunes à réfléchir, notamment à leur influence sur la vie publique et les politiques européennes. Ils peuvent apprendre de nombreux faits historiques, mais nous, en tant qu'anciens députés européens, nous pouvons leur apporter des informations concrètes et une expérience directe du fonctionnement des institutions de l'Union.

Les jeunes ont bien sûr leur propre vision du monde, et c'est formidable qu'ils souhaitent en savoir plus sur l'histoire et l'expérience pratique de notre projet de paix. J'espère que notre échange avec ces étudiants a contribué à renforcer leur compréhension de l'histoire de la coopération européenne, tout en suscitant leur engagement en faveur de l'avenir de l'Europe.

Ivan Štefanec
PPE, Slovaquie (2019-2024)
ivanstefanec1961@gmail.com

PROGRAMME PE AU CAMPUS

RÉFLEXIONS SUR LES RÉALISATIONS PASSÉES ET LES DÉFIS FUTURS DU PROJET EUROPÉEN

UNIVERSITÉ DE MACAO, CHINE | 9 MAI 2025 | EN LIGNE

Le présent article résume «Réalisations et défis de l'intégration européenne», présentation qui s'appuie sur le neuvième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale dans l'Union européenne (2024) et ses prévisions jusqu'à 2050. Cette présentation axait ses réflexions sur les grandes étapes de l'histoire du projet européen, les défis actuels et futurs, ainsi que le rôle majeur de l'éducation et de la politique de cohésion dans la promotion d'un développement durable et équitable dans les régions de l'Union.

Au cours des dernières décennies, l'intégration européenne a permis des réalisations importantes, telles que la consolidation de la paix et de la stabilité sur le continent, la création d'une monnaie unique – l'euro – et la mise en œuvre du marché unique, qui garantit la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. La politique de cohésion s'est révélée être un instrument essentiel pour promouvoir un développement régional équilibré, réduire les inégalités et encourager la solidarité territoriale.

Toutefois, l'Union se heurte actuellement à plusieurs difficultés. Parmi les problèmes les plus urgents figurent les défis démographiques, liés au vieillissement de la population et à la diminution de la population en âge de travailler; les enjeux numériques, qui nécessitent une transition technologique inclusive; et la transition écologique, qui suppose de profondes transformations économiques et sociales. Il demeure également des inégalités territoriales, mettant en cause la cohésion interne, ainsi que des obstacles en matière d'inclusion sociale, qui portent atteinte à la cohésion sociale au sein de la population et entre les régions.

Dans ce contexte, l'éducation s'avère être un élément déterminant pour la cohésion territoriale et sociale. La présentation soulignait l'importance de l'enseignement supérieur (niveaux 5 à 8 du cadre européen des certifications) et des formations professionnelles (niveaux 3 et 4), qui devraient être considérés comme complémentaires. Ces deux types d'enseignement jouent un rôle de premier plan dans les stratégies de spécialisation intelligente. En effet, ils permettent d'attirer et de retenir des talents, ainsi que de contribuer au développement de communautés plus durables et équitables.

Toutefois, de fortes inégalités entre les régions subsistent: la part de la population diplômée de l'enseignement supérieur est actuellement inférieure à 30 % dans de nombreuses régions d'Italie, de Roumanie, de Tchéquie, du Portugal et de Bulgarie. Ces régions peinent à attirer et à retenir des travailleurs qualifiés, ce qui amoindrit leur capacité à stimuler la croissance économique et l'innovation.

La notion de «piège de développement» semble particulièrement pertinente: elle se rapporte aux régions avec une prospérité en berne par rapport aux moyennes nationales et européennes, mais aussi par rapport

à leur propre passé, ce qui entraîne un mécontentement et alimente les courants eurosceptiques. La concentration d'universités et d'emplois hautement qualifiés dans les capitales accentue ces inégalités. Cette situation se constate dans des pays tels que le Portugal, où 44 % des habitants de Lisbonne sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre seulement 17,6 % dans les Açores et 22,4 % à Madère.

L'aspect géopolitique a également été abordé dans la présentation, notamment l'importance croissante de la Chine et le rôle stratégique que Macao peut jouer. Une citation du président français Emmanuel Macron, datant de mai 2025, a été utilisée pour souligner la nécessité pour les États-Unis de considérer l'Europe comme un allié plutôt que comme un rival économique.

L'avenir de l'intégration européenne dépendra de l'aptitude de l'Union à relever les défis structurels au moyen de politiques publiques efficaces, en particulier dans les domaines de l'éducation, de l'innovation et de la cohésion territoriale, en vue d'atteindre une Europe plus juste, résiliente et unie d'ici à 2050.

Liliana Rodrigues
S&D, Portugal (2014-2019)
lilianagr@staff.uma.pt



Liliana Rodrigues délivrant une conférence en ligne aux étudiants de l'université de Macao.

PRÉSENTATION DE L'UNION EUROPÉENNE À MANGALORE, EN INDE : UN ÉCHANGE D'IDÉES ET DE POINTS DE VUE

UNIVERSITÉ DE MANGALORE, INDE | 2-5 JUIN

Du 2 au 5 juin, j'ai eu la chance d'animer une série de conférences sur l'Union européenne à l'université de Mangalore, dans le sud de l'Inde. J'y étais présent en ma qualité de membre de l'Association des anciens députés, dans le cadre du programme «Parlement européen au campus».

J'avais été invité par le professeur Jayaraj Amin, directeur du département de sciences politiques de la faculté des sciences humaines, un expert renommé dans le domaine des affaires européennes. J'ai participé à quatre conférences, qui ont eu lieu dans trois facultés. Dans ce contexte, j'ai abordé différents sujets, notamment :

- l'évolution des relations entre l'UE et l'Inde et les perspectives d'avenir de ce partenariat;
- l'action extérieure de l'UE dans le contexte actuel de tensions géopolitiques croissantes;
- le pacte vert pour l'Europe et la transition énergétique;
- et les initiatives de l'UE visant à renforcer son autonomie stratégique dans les domaines de l'économie, de la technologie, de l'énergie, de la sécurité et de la défense.

Les discussions qui ont suivi mes interventions ont révélé que les étudiants s'intéressaient de près à l'UE et à ses politiques et qu'ils comprenaient bien les difficultés auxquelles l'UE est confrontée dans ses efforts pour s'imposer comme un acteur politique incontournable et cohérent. Ces difficultés sont à la fois internes, comme la montée du national-populisme eurosceptique, et externes, comme les tensions récentes dans les relations transatlantiques.

Avec l'esprit critique propre au monde universitaire, de nombreux

étudiants ont émis certaines réserves à l'égard de l'UE. Ils la perçoivent comme une union affaiblie par des divisions internes et qui a tendance à perdre de son dynamisme sur les plans économique et technologique. Beaucoup la jugent inadaptée ou incohérente dans sa manière de traiter les affaires extérieures. Je suis prêt à admettre que cette manière de voir reflète des préoccupations légitimes, mais j'ai tenu à apporter un regard plus optimiste, en soulignant les efforts continus de l'UE pour renforcer sa résilience interne et s'affirmer sur la scène internationale en conciliant respect des principes et pragmatisme.

Faire découvrir l'UE à des étudiants d'autres régions du monde grâce à l'expérience directe d'anciens députés du Parlement européen est, selon moi, un excellent exemple de ce que l'on pourrait qualifier de diplomatie universitaire. Cette approche est particulièrement intéressante dans des pays comme l'Inde, avec lesquels l'UE souhaite renforcer ses liens.

L'Inde est un pays dynamique, sa population est très jeune et son économie a connu une croissance remarquable ces dernières années.

Malgré ces progrès, elle reste confrontée à un immense défi, à savoir le besoin de réduire l'extrême pauvreté qui touche encore des dizaines de millions de personnes. L'Inde est une démocratie vaste et extraordinairement diversifiée sur les plans culturel, religieux et linguistique. En tant que puissance régionale, elle aspire à jouer un rôle de premier plan en tant que porte-voix des pays du Sud global. Son poids géopolitique croissant et sa stratégie de multi-alignement ouvrent des perspectives de coopération dans de nombreux domaines. À l'heure où l'UE doit diversifier et renforcer ses alliances, nouer des relations plus solides avec l'Inde est un choix à la fois judicieux et hautement stratégique.

Je voudrais conclure en exprimant ma sincère gratitude à l'université de Mangalore, et en particulier au professeur Amin et à son équipe, pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité. Grâce à eux, mon expérience là-bas a été enrichissante, tant sur le plan personnel qu'académique et institutionnel.

Jordi Solé

Verts/ALE, Espagne (2020-2024)
jordisole_cat@outlook.com



Jordi Solé avec des étudiants de l'université de Mangalore.

RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

ASSOCIATION CANADIENNE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES

38E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ACEP 15-16 JUIN

Faits marquants de la visite de Mme Monica Baldi à Ottawa – juin 2025

L'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP) a été honorée d'accueillir Mme Monica Baldi, vice-présidente de l'Association des anciens députés au Parlement européen et ancienne membre de la Chambre des députés du Parlement italien, lors de sa visite officielle à Ottawa en juin 2025. Sa participation active aux événements majeurs a marqué les esprits et dynamisé le dialogue international entre anciens parlementaires.

Service commémoratif pour les anciens députés décédés – 16 juin 2025

Mme Baldi s'est jointe aux membres de l'ACEP, aux parlementaires actuels et aux invités spéciaux lors du service commémoratif annuel dans la Chambre des communes. Dans le cadre de cet événement, un hommage a été rendu aux anciens députés au Parlement décédés au cours de l'année passée.

Discussion informelle sur le paysage géopolitique mondial – 16 juin 2025

Lors d'un déjeuner organisé par l'ACEP, Mme Baldi a participé à une discussion informelle avec:

- Mme Barbara Comstock, ancienne membre et présidente du Congrès des États-Unis, et membre de l'association des anciens députés du Congrès américain;
- Mme Donna Edwards, ancienne membre du Congrès des États-Unis;
- M. Seamus O'Regan, ancien ministre du gouvernement canadien.

La discussion a porté sur l'évolution du paysage géopolitique, sur le rôle des anciens législateurs dans la résilience démocratique, ainsi que sur les défis mondiaux communs tels que la désinformation et le désengagement civique. Mme Baldi



De gauche à droite : Seamus O'Regan (ancien membre du Parlement canadien), Monica Baldi (vice-présidente de l'AAAD), Barbara Comstock (ancienne membre du Congrès américain) et Donna Edwards (ancienne membre du Congrès américain).

a apporté un éclairage européen, nourri par sa vaste expérience au service du public et sa forte implication dans la coopération internationale. Ses interventions ont suscité des questions pertinentes et ont donné lieu à un échange riche avec les participants.

Dîner annuel de l'ACEP – 16 juin 2025

Ce soir-là, Mme Baldi a assisté au dîner annuel de l'ACEP en tant qu'invitée spéciale. Dans une brève intervention, elle a souligné l'importance de maintenir un dialogue ouvert et de promouvoir la collaboration entre anciens législateurs au-delà des frontières. Ce dîner a offert un cadre convivial pour réfléchir aux valeurs communes et aux perspectives de coopération.

Réunion productive trilatérale

La réunion a été particulièrement fructueuse puisque les trois associations se sont accordées pour collaborer sur plusieurs initiatives prometteuses. Celles-ci incluent des projets communs visant à promouvoir l'engagement démocratique, l'éducation civique, et le dialogue transfrontalier sur les enjeux mondiaux. Cet engagement en faveur d'actions conjointes constitue une étape importante pour accroître l'influence des anciens parlementaires sur la scène internationale.

Renforcer les réseaux internationaux – Message du président de l'ACEP

M. Matt DeCoursey, président de l'ACEP, a fait la déclaration suivante: «L'Association canadienne des ex-parlementaires a pour mandat statutaire de soutenir et renforcer les institutions parlementaires au Canada ainsi que la démocratie, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Face à une réalité géopolitique en pleine évolution, il est plus que jamais important d'entretenir le dialogue et la collaboration avec nos amis européens. À cet égard, j'ai été très heureux que Monica Baldi puisse se joindre à nous à Ottawa pour témoigner du caractère durable du lien qui nous unit en tant que parlementaires, amis et alliés, qui œuvrent ensemble pour garantir le rôle pérenne de la démocratie, tant dans ses principes que dans sa mise en œuvre concrète. Nous nous réjouissons à l'idée de multiplier les occasions de collaborer à l'avenir.»

Hon Léo Duguay

Président émérite de l'Association canadienne des ex-parlementaires

Carolina Moore

Agent logistique de l'Association canadienne des ex-parlementaires

CRITIQUE DE LIVRE



DEUX OUVRAGES SUR L'EUROPE

par Margarida Marques, publié par Tinta-da-China et Âncora Editora



«E se falássemos da Europa?» (Et si on parlait de l'Europe) est le titre de l'un des ouvrages publiés par Margarida Marques, à la fin de son mandat de députée au Parlement européen (2019-2024). C'est également le titre de son podcast: tout au long de son mandat, elle a mis en ligne un épisode par semaine sur les réseaux sociaux et les canaux vidéo. Au total, ce ne sont pas moins de 133 épisodes, sur 133 sujets différents. Sur l'Europe dans ses dimensions multiples et variées. Sur sa culture. Sur ses valeurs. Sur l'incidence des décisions de l'Union européenne sur la vie des citoyens. Sur le rôle déterminant que peut jouer l'Union en temps de crise.

Cet ouvrage aborde presque tous les sujets. L'économie et les entreprises. La diversité culturelle et religieuse. Le projet Bauhaus, le cinéma européen, la musique, la poésie, le roman et la gastronomie. La science et l'innovation. La mobilité de l'extérieur vers l'Europe et au sein de celle-ci. La liberté de la quitter et celle d'y rester. L'éthique dans le sport. L'éducation et la formation professionnelle. L'égalité entre les hommes et les femmes et la lutte contre les inégalités. Le goût du travail dans les institutions européennes. La démocratie et l'état de droit. Les religions qui cohabitent dans l'espace européen et le dialogue institutionnalisé avec les différentes églises. La politique de cohésion et l'Europe des régions. La transition démocratique

au Portugal et en Espagne, qui a ouvert la voie à l'adhésion des deux pays à l'Union. Et bien d'autres...

L'auteure s'est entretenue avec des parlementaires nationaux et européens issus de différentes familles politiques. Elle a également interrogé des dirigeants politiques, des universitaires, des journalistes, des artistes, des scientifiques, des économistes, des élus locaux, des jeunes... L'ouvrage est préfacé par la Présidente du Parlement européen, Roberta Metsola.

Le livre présente une version résumée de chacune des conversations du podcast original, qu'il invite à écouter. Le code QR figurant dans le résumé de chaque épisode renvoie vers l'épisode du podcast en question et permet de l'écouter en intégralité.

Le second ouvrage, intitulé «Fazer Europa. Um mandato Europeu» (Faire l'Europe. Un mandat européen), fait écho au devoir des élus envers les citoyens de rendre des comptes. La confiance dans l'Union et les institutions européennes, à un moment aussi complexe de l'histoire de l'Europe, est le fruit de la capacité de l'Union à produire des résultats tangibles qui améliorent la vie des citoyens, leur offrent une protection dans toutes les dimensions, y compris en ce qui concerne le travail, l'emploi et les droits sociaux, et leur permettent de mener une vie digne.

Le livre se subdivise en cinq chapitres. Les trois premiers, intitulés «O custo da Europa» (Le coût de l'Europe), «A governação económica e social» (La gouvernance économique et sociale) et «Comércio Justo» (Commerce équitable), évoquent les travaux des trois commissions parlementaires dont la députée était membre. Le

quatrième, «Mediterrâneo esquecido» (La Méditerranée oubliée), renvoie à ses responsabilités en tant que coordinatrice de la délégation socialiste à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée. Enfin, le cinquième, intitulé «Outras causas» (Autres causes), illustre son attachement aux défis multiples et complexes auxquels l'Union a été confrontée tout au long des cinq années de son mandat. Il se compose de 19 articles, abordant des sujets variés allant du Brexit («Ce ne sont pas des adieux, c'est un à bientôt») à la création de l'union de la santé, en passant par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la lutte contre l'extrême droite.

Avec ces deux ouvrages, Margarida Marques vient corroborer la formule de Jean Monnet, qui disait que «l'Europe se ferait dans les crises, et [...] serait la somme des solutions apportées à ces crises». Les deux livres montrent dans la pratique en quoi la construction européenne est un processus continu et pluriel, influencé par les décisions politiques, culturelles, sociales et économiques prises au quotidien, et comment l'Europe a précisément été façonnée par des réponses aux crises et défis successifs. Alvin Toffler disait que «le futur est construit par nos décisions quotidiennes, inconstantes et changeantes, et chaque événement influence tous les autres». La construction européenne n'est ni terminée ni statique. C'est un processus vivant, comme le futur que décrit Toffler

Bonne lecture!

Edite Estrela

S&D, Portugal (2009-2014)
Députée au Parlement portugais,
présidente de la commission des
affaires européennes

VISITE SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'UE

PRÉSIDENCE DANOISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE



Les membres de l'AAD auront l'occasion de découvrir les priorités de la présidence danoise du Conseil de l'UE lors de notre prochaine visite à Copenhague du 5 au 7 novembre 2025. Un rapport complet sur cette visite sera publié dans le bulletin de décembre.

Le Danemark a pris la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne le 1er juillet et occupera cette fonction jusqu'au 31 décembre 2025. Il a succédé à la Pologne et passera le relais à Chypre, les trois pays formant un trio présidentiel.

Sous le slogan « Une Europe forte dans un monde en mutation », la présidence danoise œuvrera pour une Europe sûre, compétitive et verte.

PRIORITÉS POLITIQUES DE LA PRÉSIDENCE DANOISE

DÉFENSE

Le Danemark s'efforcera d'améliorer la capacité de l'UE à se défendre et à défendre ses démocraties « d'ici 2030 au plus tard ». En mettant l'accent sur la sécurité européenne, le Danemark donne la priorité à des tâches telles que la lutte contre l'immigration clandestine, le renforcement des frontières extérieures, le renforcement de la résilience et de la dissuasion de l'UE, la défense des valeurs européennes et la réduction des risques pour l'économie.

ÉLARGISSEMENT

Le Danemark s'efforce de réaliser des progrès significatifs en matière d'élargissement, en particulier avec l'Ukraine, mais aussi avec la Moldavie et les Balkans occidentaux.

ÉCONOMIE

La présidence vise à garantir la mise en œuvre effective des règles budgétaires de l'UE et à encourager les réformes dans les États membres, à créer les conditions financières nécessaires à la préparation de la défense européenne, à garantir des progrès dans le domaine du marché unique, de l'union de l'épargne et des investissements ainsi que de l'union des marchés des capitaux, et à contribuer à la création d'emplois.

BUDGET

Compte tenu du cycle institutionnel annuel, le projet de budget général pour 2026 sera négocié entre la présidence danoise et le Parlement. En outre, la présidence considère comme prioritaire de commencer à travailler sur le prochain budget européen à long terme, qu'elle souhaite voir ciblé, simple et efficace au service des priorités politiques en constante évolution de l'UE.

UKRAINE

Dans le cadre de ses objectifs en matière de sécurité, le Danemark cherche à garantir le soutien politique, économique, civil et militaire de l'UE à l'Ukraine. Il propose l'intégration de l'industrie de défense ukrainienne dans l'industrie européenne, afin de renforcer les deux. En outre, il souhaite soutenir l'Ukraine dans les politiques sectorielles de l'UE telles que le commerce et les transports. Parallèlement, la présidence s'efforcera de maintenir les sanctions les plus sévères possibles à l'encontre de la Russie.

CLIMAT

La transition écologique peut et doit stimuler la croissance économique, et les politiques climatiques et énergétiques doivent être étroitement liées aux politiques de compétitivité, affirme la présidence danoise, qui place la transition écologique sur un pied d'égalité avec la compétitivité. Dans cette optique, elle cherche à accroître la part des énergies vertes et à améliorer l'accès à celles-ci.

COMMERCE

Le Danemark s'efforcera d'étendre le réseau d'accords commerciaux de l'UE et ratifiera les accords avec le Mercosur et le Mexique.

**Source : Note d'information publiée par l'EPRS | Service de recherche du Parlement européen
© Union européenne, 2025.**



ACTIVITÉS - RÉSERVEZ LA DATE

5-7

NOVEMBRE 2025

9

DECEMBRE 2025

10

DECEMBRE 2025

Visite de l'AAD au Danemark

Du 5 au 7 novembre 2025, l'AAD se rendra à Copenhague à l'occasion de la présidence danoise du Conseil de l'Union européenne. La délégation sera conduite par le président de l'AAD, Klaus Hänsch. Les inscriptions sont désormais closes.

Réception cocktail et dîner annuel

Le dîner annuel aura lieu le 9 décembre 2025 de 19h30 à 21h30, précédé d'un cocktail de 18h30 à 19h30. Ces événements sont réservés aux membres de l'AAD et à leurs invités. Les membres recevront une notification par e-mail dès l'ouverture des inscriptions.

Librorum, Séminaire annuel et déjeuner de rencontre

De 10h00 à 11h00, l'AAD organise un événement hybride Librorum présentant « Dix élections. Une histoire du Parlement européen aux urnes (1979-2024) », suivi du séminaire annuel de 11h00 à 13h00. Les membres de l'AAD sont invités à participer au déjeuner de rencontre qui débutera à 13h00. De plus amples informations sur les événements à venir seront bientôt disponibles par e-mail, sur le site web de l'AAD et sur les réseaux sociaux.

PUBLICATIONS DES MEMBRES DE L'AAD

"50 anni di Democrazia Cristiana nel Sannio", par Roberto Costanzo, membre de l'AAD

« Né d'une volonté de combler une lacune dans l'historiographie, cet ouvrage rassemble des témoignages, des analyses et des récits couvrant la période allant de la Seconde Guerre mondiale au déclin du parti démocrate-chrétien en 1994. Il est le fruit d'un long processus de reconstruction et de comparaison entre les générations qui ont vécu, animé ou observé de l'extérieur le parcours du parti démocrate-chrétien dans la région de Bénévent et en Italie. »

Antonio Coletta

Roberto Costanzo

50 anni
di Democrazia
Cristiana nel Sannio



ACTUALITÉS DES MEMBRES DE L'AAD

Jean Marie Beaupuy reçoit la médaille de la Légion d'honneur

Jean Marie Beaupuy, membre de l'AAD, a reçu en mars 2025 la médaille de la Légion d'honneur des mains de Jean-Noël BARROT, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. La cérémonie s'est déroulée au Salon de l'Horloge, où Maurice Schumann a lancé son appel le 9 mai 1950. Cette distinction m'a été décernée pour mes 50 ans de service public, en particulier au niveau européen.



AAD AU TRAVAIL

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaus
HÄNSCH



Monica
BALDI



Jean-Pierre
AUDY



Teresa RIERA
MADURELL



Edit
HERCZOG



Michael
HINDLEY



Edward
McMILLAN-
SCOTT



Manuel
PORTO



Godelieve
QUISTHOUDT-
ROWOHL



Paul RÜBIG



Marc ANGEL
Questeur
responsable
des relations
avec lAAD



Fabienne
KELLER
Questeure
responsable
des relations
avec lAAD

BUREAU DE L'AAD

Président: **Klaus HÄNSCH**

Vice-Présidente: **Monica BALDI**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD: Mme Baldi (présidente), M Audy, M McMillan-Scott, Mme Riera Madurell et M Rübig.

PE au Campus: M Hindley (président), M Porto et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Rélations avec la commission des budgets, DG Finance: M Audy.

Dîner Débat: Mme Baldi.

Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres (FP-AP): M Audy et Mme Riera Madurell.

Si nécessaire, les membres seront remplacés par Mme Quisthoudt-Rowohl.

Communication de lAAD: Mme Baldi (présidente) et M Hindley.

Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de lFP-AP: M Audy, Mme Riera Madurell et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Outre les délégués AAD ou leurs suppléants et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Conseil d'administration de lAAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

Rélations avec les associations d'anciens membres hors Europe:

Mme Quisthoudt-Rowohl (présidente), M Audy, Mme Baldi et membre de lAAD à titre consultatif Isabella De Martini.

Archives: Mme Herczog.

Séminaire annuel et relations avec les groupes de réflexion, les instituts politiques et les fondations: Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi, Mme Quisthoudt-Rowohl et M Rübig.

Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections: M McMillan-Scott (président), M Hindley et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Rélations avec la Maison de l'histoire européenne: Mme Herczog.

Rélations avec l'Institut universitaire européen (IUE): Mme Baldi.

Recrutement de lAAD: M. Audy, Mme Riera Madurell et membre de lAAD à titre consultatif Michel-Angel Scarbonchi.

IN MEMORIAM



Jorge Salvador HERNÁNDEZ MOLLAR

✗ 30 juin 2025

PPE, Espagne (1995-2004)

Il a été député espagnol au Parlement européen. Au niveau national, M. Hernández Mollar a représenté le Partido Popular.



Yves A.R. GALLAND

✗ 13 juillet 2025

LD, LDR, ELDR, France (1979-1986, 1985-1994, 1994-1995)

Il a été député français au Parlement européen. Au cours de son dernier mandat au Parlement européen, M. Galland a représenté l'Union pour la démocratie française - Parti radical.



Mario FORTE

✗ 11 août 2025

PPE, Italie (1989-1994)

Il a été député italien au Parlement européen. Au niveau national, M. Forte a représenté la Democrazia cristiana.

M. Forte a été membre du conseil d'administration de lAAD de 2002 à 2014, contribuant à la croissance et au renforcement de notre association depuis sa création.



Emanuel Jardim FERNANDES

✗ 13 août 2025

S&D, Portugal (2004-2009)

Il a été député portugais au Parlement européen. Au niveau national, M. Jardim Fernandes a représenté le Partido Socialista.



Anna ZÁBORSKÁ

✗ 20 août 2025

PPE-DE, PPE, Slovaquie (2003-2009, 2009-2019)

Elle a été députée slovaque au Parlement européen. Au niveau national, Mme Ana Záboršká a représenté le Kresťanskodemokratické hnutie.



Francesco MUSOTTO

✗ 20 août 2025

PPE, Italie (1999-2008)

Il a été député italien au Parlement européen. Au niveau national, M. Francesco Musotto représentait Forza Italia.

LE SOFT POWER DE LA DIPLOMATIE CULTURELLE



Guernica, de Pablo Picasso, exposé au Museo Nacional del Prado © olysolodenko / stock.adobe.com

DIPLOMATIE CULTURELLE

En ces temps d'insécurité et d'incertitude, nous devons faire front aux actions cyniques dont le but est de diviser les communautés et de dépeindre notre voisin comme «l'autre». La discrimination, le racisme et la xénophobie nous avilissent tous. Ils empêchent les citoyens – et les sociétés – de réaliser leur plein potentiel. Ensemble, défendons les droits humains et luttons contre le sectarisme. Ensemble, bâtissons des ponts. Ensemble, transformons la peur en espoir.

Dans cette entreprise commune, l'art peut devenir un instrument précieux grâce auquel chaque citoyen, à titre individuel comme à titre collectif, peut exprimer son point de vue. La créativité artistique occupe une place majeure dans l'essor de cultures pleines de vitalité, ce qui participe au fonctionnement des sociétés.

La déclaration des Nations unies sur une culture de la paix, accompagnée de son programme d'action, reconnaît que la promotion de la paix repose sur les principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance, de solidarité,

de coopération, de pluralisme, de diversité culturelle, de dialogue et de compréhension à tous les niveaux de la société et entre les nations. L'Université pour la paix, mandatée par les Nations unies, œuvre en faveur de ces principes, et les parents, les enseignants, les responsables politiques, les intellectuels et les personnes engagées dans des activités scientifiques, philosophiques ou créatives et artistiques jouent un rôle fondamental dans cette démarche.

Mouvement culturel et artistique, la fondation Paz sin Fronteras (Paix sans frontières) contribue à la paix et au dialogue en menant des actions positives pour la reconnaissance de la diversité culturelle et le développement artistique de tous les peuples et de toutes les nations du monde. Dans une publication intitulée *History of Peace in the West* («*Histoire de la paix en Occident*»), Paix sans frontières retrace le parcours historique de la paix depuis la Grèce et la Rome antiques jusqu'à l'époque moderne, grâce au témoignage vivant de plusieurs penseurs, artistes et philosophes de renom.

"Il est essentiel de protéger les arts et la culture pour créer des sociétés ouvertes et promouvoir une culture de la paix."



Le Dr David Puyana et la vice-présidente de lAAD, Monica Baldi, saluent le pape François en 2019.



UNESCO Headquarters in Paris
© Florence Piot / stock.adobe.com

À travers ce parcours, l'ouvrage promeut l'accroissement des échanges de connaissances et une meilleure compréhension du patrimoine culturel de l'humanité.

Par ailleurs, Hans Küng souligne que «l'ouverture au dialogue est assurément une vertu de l'attitude de paix. Sa mise en échec tout au long de l'histoire ne fait qu'accentuer sa nature humaine profonde. Lorsque la négociation échoue, la guerre éclate, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique. Lorsque le dialogue se rompt, la répression s'amorce, et c'est l'impitoyable loi du plus fort qui prévaut. Celui qui dialogue ne tire pas... Celui qui préfère le dialogue doit avoir la force et le courage de le maintenir et de respecter, si besoin est, le point de vue de l'autre».

Comme l'affirmait le dramaturge et romancier irlandais Oscar Wilde, la création artistique est un besoin vital. Aussi est-il essentiel de protéger les arts et la culture pour créer des sociétés ouvertes et promouvoir une culture de la paix.

Dr David Fernandez Puyana
Ambassadeur et observateur permanent de l'Université pour la paix auprès des Nations Unies à Genève et à Vienne et délégué permanent auprès de l'UNESCO à Paris

LA FORCE DE LA DIPLOMATIE CULTURELLE

La diplomatie culturelle est un outil de soft power qui exerce une influence et une attractivité à tous les niveaux en promouvant la culture, les valeurs, l'histoire et les représentations. En outre, en favorisant le dialogue interculturel, elle valorise les relations supranationales et bâtit des instruments de coopération socioculturelle qui concourent également aux intérêts politiques et économiques d'une nation.

Jean Monnet aurait affirmé, en réponse à une question sur l'intégration européenne: «Si c'était à refaire, je recommencerais par la culture.» L'article 6 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne est à la base d'une stratégie de coopération culturelle internationale plus solide et plus efficace, qui vise à faire de l'Union un acteur plus fort sur la scène mondiale et un meilleur partenaire international, susceptible d'apporter

une contribution majeure à la croissance durable. Cette stratégie propose un modèle de coopération culturelle entre les pays de l'Union, les organisations culturelles nationales et les organismes publics et privés qui s'appuie sur la «diplomatie culturelle» pour promouvoir un ordre mondial fondé sur la paix, l'état de droit, la liberté d'expression, la compréhension mutuelle et le respect des valeurs fondamentales.

Au fil des siècles, l'apport culturel de l'Europe a profondément marqué nombre de territoires au-delà des frontières du «vieux continent». Il a fait entrer beaucoup de pays dans d'importantes dynamiques de développement et de croissance.

Son influence sur l'identité de nombreuses nations se manifeste dans des domaines aussi bien concrets qu'abstraits, comme l'art, la musique, l'architecture, les traditions, la littérature, la science, la

technologie, le sport, la gastronomie et l'artisanat. Ce qui relie tous ces domaines, qui caractérisent chaque patrimoine culturel, c'est la «diplomatie culturelle», définie comme l'art qui sous-tend tous les échanges de projets, d'idées et de traditions. La diplomatie culturelle joue un rôle stratégique dans les programmes de solidarité et de partage, mais constitue également une composante essentielle des processus diplomatiques et politiques plus complexes.

L'histoire de chaque peuple est marquée par des conflits internes et internationaux. Le point commun le plus saillant entre tous les conflits réside dans les dommages causés au patrimoine culturel, artistique, architectural et environnemental, et ce sont alors les populations qui doivent en subir les conséquences tragiques.

"L'article 6 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne(...) propose un modèle de coopération culturelle entre les pays de l'Union, les organisations culturelles nationales et les organismes publics et privés qui s'appuie sur la «diplomatie culturelle» pour promouvoir un ordre mondial fondé sur la paix, l'état de droit, la liberté d'expression, la compréhension mutuelle et le respect des valeurs fondamentales."



Église de la Sainte Vierge « Joie de tous ceux qui souffrent » à Bohorodychne, en Ukraine, endommagée pendant la guerre Russie-Ukraine © got / AdobeStock



Monica Baldi, Antonio Paolucci, ancien ministre de la Culture, Florence, Galerie des Offices, 2018.

La destruction de témoignages culturels est une stratégie, absolument contraire au droit humanitaire international, d'anéantissement de l'ennemi par l'effacement total de tous les éléments qui composent son identité culturelle, religieuse et sociale. C'est pourquoi les monuments et les objets artistiques et religieux ont toujours été des cibles de choix dans l'histoire des conflits armés. De nombreux traités internationaux et normes à la base du droit humanitaire international énoncent les principes généraux qui doivent guider les décisions militaires. Les attaques contre le patrimoine culturel constituent des violations graves de ces principes, des infractions en droit national et international, des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité. Ainsi, la résolution 2347 (2017) du Conseil de sécurité de l'ONU sur la protection du patrimoine culturel dans les conflits armés salue le rôle central joué par l'UNESCO, qui recourt à des «Casques bleus de la culture».

Au fil des ans, l'Organisation des Nations unies, qui célèbre cette année son 80e anniversaire, a mené des opérations complexes de diplomatie et de coopération multilatérale pour ramener la paix, la démocratie et la stabilité dans les zones de crise, et ce dans le respect de l'état de droit, de la dignité humaine et de l'identité culturelle. Elle a géré des opérations d'aide humanitaire, notamment en promouvant des programmes éducatifs, et est devenue une référence essentielle pour la communauté internationale, qui a cru dans les principes qui soutiennent sa charte, lesquels sont les mêmes que ceux de l'Union européenne, née avec la déclaration Schuman il y a 75 ans.

Cette dernière s'intensifie et s'approfondit, notamment en ce qui concerne la protection du patrimoine culturel et environnemental, en particulier si l'on y associe les institutions et organismes locaux.

Le dialogue devient essentiel pour établir des relations et développer des activités éducatives et scientifiques, ainsi que des échanges de savoir-faire qui peuvent également contribuer au maintien de la paix.

«Là où il y a la paix, il y a la culture; là où il y a la culture, il y a la paix» affirmait Nicholas Roerich il y a un siècle. On ne saurait séparer la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel, d'un côté, et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, de l'autre.

“Là où il y a la paix, il y a la culture; là où il y a la culture, il y a la paix» affirmait Nicholas Roerich il y a un siècle. On ne saurait séparer la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel, d'un côté, et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, de l'autre.”

Bien que l'utilisation du terme «diplomatie culturelle» soit assez récente, cette forme de soft power existe depuis des siècles: on peut considérer les explorateurs, les voyageurs, les marchands, les enseignants et les artistes, qui ont diffusé leur culture dans le monde entier, comme les premiers véritables «diplomates culturels».

La culture doit être vue comme un thème central de la diplomatie. Elle permet d'exercer un soft power, du point de vue non seulement des valeurs, mais aussi de l'économie et des échanges commerciaux, car elle favorise les relations interculturelles et renforce le développement de la coopération.

La diplomatie culturelle est donc un instrument de paix: elle joue un rôle stratégique de médiation et de dialogue dans un monde marqué par des conflits de plus en plus complexes, et peut devenir la pierre angulaire d'une compréhension sincère et durable lorsque le dialogue politique ne suffit plus.

Monica Baldi

Vice-présidente de l'AAD
PPE-DE, Italie (1994-1999)
baldi.monica@email.it

LE PARLEMENT EUROPÉEN, ÉCOLE DE DIPLOMATIE CULTURELLE

La vie quotidienne au Parlement européen, c'est un véritable retour sur les bancs de l'école. Sur le plan personnel, il s'agit d'apprendre à agir avec diplomatie, à dialoguer de manière respectueuse avec des ennemis de toujours afin de parvenir à des objectifs communs sans offenser. En 1995, François Mitterrand l'a exprimé avec émotion dans son discours d'adieu en tant que président du Conseil européen : «J'ai [...] vécu mon enfance dans l'ambiance de familles déchirées qui toutes pleuraient des morts et qui entretenaient une rancune et parfois une haine contre l'ennemi de la veille. L'ennemi traditionnel! [...] [n]ous en avons changé de siècle en siècle! [...] [I]l a France avait combattu tous les pays d'Europe, à l'exception du Danemark, on se demande pourquoi! [...] Il faut vaincre ses préjugés. Ce que je vous demande là est presque impossible, car il faut vaincre notre histoire et pourtant, si on ne la vainc pas, il faut savoir qu'une règle s'imposera [...]: le nationalisme, c'est la guerre.»

"[I]l a France avait combattu tous les pays d'Europe, à l'exception du Danemark, on se demande pourquoi! [...] Il faut vaincre ses préjugés. Ce que je vous demande là est presque impossible, car il faut vaincre notre histoire et pourtant, si on ne la vainc pas, il faut savoir qu'une règle s'imposera [...]: le nationalisme, c'est la guerre"

- François Mitterrand

La diplomatie culturelle, en tant qu'art de conduire des relations entre acteurs politiques avec l'objectif de promouvoir des intérêts communs, de résoudre les conflits et de conclure des accords, est au cœur même de la construction de l'Union européenne depuis la déclaration Schuman. Une proposition hétérodoxe par rapport à un passé marqué par la raison d'État et la lutte pour l'hégémonie, avec une logique de puissance forte («hard power») consacrée depuis le traité de Westphalie. Il ne s'agit plus seulement de rapports de force et de domination entre empires, nations et gouvernements. L'exercice du pouvoir doux («soft power») au sein de la société civile, sous de multiples formes créatives, est un processus visant à tisser des relations fondées sur l'enrichissement mutuel.

Le récent conclave est un exemple qui illustre le lien entre «hard» et «soft» power. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Staline aurait demandé combien de divisions avait le Pape. Le nouveau pontife s'appuie toujours de la garde suisse et... un service diplomatique d'envergure mondiale.

Le fondateur du Collège d'Europe, Salvador de Madariaga, a défini le capital culturel commun européen, lorsqu'il était président de la Commission Culture du Congrès de l'Europe (Congrès de La Haye) en 1948. L'Union européenne est une tisseuse de paix. Tisser et cultiver sont les premières activités qui structurent les sociétés humaines. Elles exigent de l'habileté, de la patience et du dévouement, car elles se font au rythme des avancées et des reculs. Fait significatif, le tableau «Les fileuses» de Diego Velázquez place en son point de fuite central «L'enlèvement d'Europe» de Rubens. L'art a toujours su transcender les frontières et les guerres européennes. «Avant tout, il nous faut aimer l'Europe, cette Europe sonore du "rire énorme" de Rabelais, éclairée du sourire d'Erasmus et de l'esprit de Voltaire, où brillent les yeux de feu de Dante, les yeux lumineux de Shakespeare, les yeux sereins de Goethe et les yeux torturés de Dostoïevski. Cette Europe où sourit la Joconde cette Europe qui vit Michel-Ange et David, cette Europe où brilla le génie spontané de Bach par sa géométrie intellectuelle, où Hamlet cherche dans la pensée le mystère de son inaction et où Faust cherche dans l'action la consolation



De droite à gauche : Enrique Barón Crespo, François Mitterrand, Helmut Kohl. Le président français et le chancelier allemand s'adressent à une session plénière solennelle à Strasbourg en novembre 1989, après la chute du mur de Berlin.
© Union européenne 1989 - PE

du vide de sa pensée, où Don Juan cherche dans les femmes rencontrées la femme jamais trouvée et où Don Quichotte, lance en main, galope pour forcer la réalité et s'élever au-dessus d'elle-même. Cette Europe où Newton et Leibniz mesurent l'infinitésimal, où les cathédrales brillent, comme disait Musset, le genou dans leur robe de pierre...»

Il ne s'agissait pas uniquement d'un appel lyrique. Madariaga avait partagé avec Jean Monnet le secrétariat de la Société des Nations et le combat pour une Europe libre et démocratique. Il considérait que la dimension culturelle était essentielle à l'édification d'une Europe démocratique en paix.

Les exemples de diplomatie culturelle constructive avec une vocation européenne incluent l'attribution, en 2005, du prix «Princesse des Asturias en Communication et Humanités» aux fondations européennes qui visent à promouvoir leurs cultures dans le dialogue, notamment l'Alliance française, la société Dante Alighieri, le British Council, l'Institut Goethe, l'Institut Cervantès et l'Institut Camões. À cette vocation européenne s'ajoute une dimension universelle, illustrée par le processus de restitutions des biens, notamment des bronzes du Bénin et d'autres objets artistiques conservés dans les musées, fruits des aventures coloniales européennes. En résumé, telle fut la mission qui a guidé la vie du grand humaniste Yehudi Menuhin: «La musique et les arts invitent à la participation et constituent un antidote aux obstacles qui entravent l'harmonie entre les personnes. Faire de la musique ce n'est pas seulement jouer d'un instrument ou chanter, c'est aussi savoir écouter».

Enrique Barón Crespo
PSE, Espagne (1986-2009)
enriquebaronfundacion@gmail.com



Les fileuses, par Diego Velázquez © Museo Nacional del Prado

"La musique et les arts invitent à la participation et constituent un antidote aux obstacles qui entravent l'harmonie entre les personnes. Faire de la musique ce n'est pas seulement jouer d'un instrument ou chanter, c'est aussi savoir écouter"

-Yehudi Menuhin



Enrique Barón Crespo lors du Firenze State of the Union 2017.

DIPLOMATIE CULTURELLE ET PAIX

La diplomatie culturelle, instrument traditionnel des politiques de promotion des intérêts nationaux, constitue un levier efficace pour la consolidation et le maintien de la paix entre les Nations, dans la mesure où elle contribue à faire connaître les spécificités et l'esprit du pays qui la promeut. En valorisant, sur la base du respect et de l'ouverture, leur patrimoine de biens matériels et immatériels, ainsi que leurs idées, leur expérience et leurs compétences, les États cherchent à renforcer leur attractivité sur la scène internationale, à susciter la sympathie et à exercer une influence positive sur leurs interlocuteurs, de manière à favoriser les relations politiques, les échanges et, en définitive, la sécurité. La diplomatie culturelle représente essentiellement une forme de pouvoir d'influence, qui traduit une volonté de partage et de coopération, et contribue à éloigner le spectre de l'intolérance et de l'hostilité.

Il existe donc une relation très étroite entre la diplomatie culturelle, qui vise à faire rayonner les aspects distinctifs d'une société, et la promotion de la paix, qui suppose une connaissance de l'autre et l'appréciation de ses meilleures qualités.

C'est pourquoi, quelques mois après la création des Nations unies en novembre 1945, l'UNESCO a été fondée pour «favoriser la paix et la compréhension entre les nations par l'éducation, la science, la culture, et la diffusion de l'information», conformément aux principes de la justice, de l'État de droit, des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les travaux de plusieurs forums Onusiens sur la relation entre la culture et la paix ont donc conduit, en 1999, à l'adoption de la résolution 53/243 sur une culture de la paix, dans laquelle l'Assemblée générale établit la nécessité de promouvoir



Vestiges de la vallée de Bamiyan, Afghanistan © Alessandro Balsamo / UNESCO

un sentiment d'appartenance à une humanité commune ainsi qu'une forme de citoyenneté mondiale qui permettrait de réduire les risques de conflit.

Une relation vertueuse entre diplomatie culturelle et paix, fondée sur le rôle positif des échanges dans les domaines de l'éducation, de l'information et de la connaissance, peut créer une forme d'interdépendance et de cohésion entre les différents pays. Cela contribue, au-delà de leurs intérêts propres, à renforcer la coexistence pacifique et à faciliter la coopération pour résoudre les problèmes locaux et mondiaux. La paix représente ainsi une condition préalable au développement durable, qui figure parmi les objectifs du programme à l'horizon 2030.

Si la culture est un facteur de paix, attaquer les valeurs culturelles d'un peuple fait partie intégrante des conflits armés: en ciblant la culture, on humilie l'identité nationale, on porte atteinte aux modèles sociaux et on fait disparaître le patrimoine historique. La destruction des Bouddhas de Bâmiyân en 2001 par les talibans et celle de la cité de Palmyre par l'État islamique en 2015 sont les exemples les plus récents d'une tendance malheureusement récurrente au fil des siècles. Les interventions diplomatiques en faveur du patrimoine de l'humanité – y compris face au phénomène de la culture de l'effacement, qui risque d'infliger des dommages irréparables au patrimoine mondial – demeurent l'un des rares moyens de préserver les témoignages matériels et immatériels d'une civilisation.

“Une relation vertueuse entre diplomatie culturelle et paix, fondée sur le rôle positif des échanges dans les domaines de l'éducation, de l'information et de la connaissance, peut créer une forme d'interdépendance et de cohésion entre les différents pays. Cela contribue, au-delà de leurs intérêts propres, à renforcer la coexistence pacifique et à faciliter la coopération”

"Que pouvons-nous donc faire pour créer une diplomatie culturelle capable de (...) promouvoir un programme international fondé sur la paix, le développement et la protection des droits de l'homme?"

L'initiative diplomatique italienne visant à protéger le patrimoine et à lutter contre les trafics illicites qui y sont liés revêt, à cet égard, un intérêt particulier et a conduit à la création des «casques bleus de la culture» en coopération avec l'UNESCO. Cette initiative a permis d'établir que, même dans les situations de conflit armé, la diplomatie culturelle demeure l'un des rares vecteurs capables de préserver un dialogue ouvert et de jeter des ponts entre les parties adverses.

Que pouvons-nous donc faire pour créer une diplomatie culturelle capable de favoriser un consensus sur des sujets prioritaires d'intérêt mondial et de promouvoir un programme international fondé sur la paix, le développement et la protection des droits de l'homme?



Accili intervient au Circolo Esteri, Rome, octobre 2024.

Tout d'abord, il est essentiel de disposer d'une volonté politique claire, soutenue par une capacité de coordination faisant autorité entre les nombreux acteurs engagés dans la promotion culturelle. Dans ce contexte, la participation du secteur privé constitue une valeur ajoutée importante à l'action du gouvernement, les entreprises et la société civile tirant également profit de leur association avec des initiatives culturelles, ce qui crée un effet multiplicateur en faveur du rayonnement international du pays.

De plus, des ressources financières et humaines suffisantes sont nécessaires pour entretenir les réseaux de relations solidement établis au-delà des frontières nationales.

Les relations interpersonnelles issues des échanges culturels constituent un moyen efficace de diffusion des valeurs, des idées et des connaissances. Elles favorisent la création de liens fondés sur le respect et l'amitié entre les personnes et contribuent ainsi à instaurer les conditions propices à la consolidation de la paix.

Enfin, il convient de renoncer à l'autoréférentialité et d'offrir une vision ouverte et respectueuse de l'identité d'autrui. La diplomatie culturelle ne fonctionne pas lorsqu'elle tend à imposer des modèles étrangers, et ne donne aucun résultat positif lorsqu'elle s'associe à la propagande. Elle peut emprunter certains outils de communication issus du marketing d'entreprise pour formuler des messages convaincants destinés à renforcer la réputation d'un pays. Il convient toutefois de garder à l'esprit que l'exercice du pouvoir d'influence en relations internationales ne vise pas une popularité éphémère, mais bien l'établissement d'une loyauté durable et de relations de coopération solides. La diplomatie culturelle œuvre à la fois en faveur de cet objectif et de la paix universelle.



CASQUES BLEUS : FORCE DE MAINTIEN DE LA PAIX DE L'ONU © Ministero della Cultura

Maria Assunta Accili
Ambassadrice
Présidente du Circolo degli Esteri Roma

LA DIPLOMATIE SCIENTIFIQUE EN MÉDITERRANÉE

Il existe plusieurs définitions de la diplomatie scientifique. Le présent article s'intéresse à la diplomatie scientifique en tant qu'elle utilise la science pour faciliter les relations entre des pays qu'oppose un conflit politique.

La région méditerranéenne est traversée par de nombreux conflits politiques, ce qui en fait un bon exemple pour y étudier l'utilité de la diplomatie scientifique.

La science emploie un discours rationnel à vocation universelle. Sa démarche repose sur un doute méthodique propice à la coopération entre les disciplines et les pays. Les talents sont répartis de façon homogène entre les sociétés, et les programmes scientifiques servent à les faire s'épanouir. Ces éléments favorisent la coopération et, surtout, la confiance.

Le partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA) est un programme scientifique lancé à l'initiative de vingt pays (douze États membres de l'Union européenne et huit pays tiers), principalement situés autour de la Méditerranée. Son financement émane à 50 % des États participants, les 50 % restants provenant d'«Horizon Europe», le programme-cadre de l'Union pour la recherche et l'innovation (R&I). PRIMA est doté d'un budget de 700 millions d'euros pour la période 2018-2027. Les partenaires de pays tiers représentent 35 % à 38 % des équipes scientifiques du programme, qui comptent actuellement un total de 2 500 personnes.



ConServeTerra est un projet PRIMA qui s'attaque aux obstacles à une plus grande adoption de l'agriculture de conservation dans la région méditerranéenne © Fondation PRIMA

PRIMA est une initiative qui relève de l'article 185 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et, à ce titre, elle requiert l'approbation du Conseil et du Parlement. Le Parlement a d'ailleurs approuvé le programme à deux reprises: en 2017, lors de sa création, et en 2023, pour sa prolongation.

PRIMA a pour objet d'aider à remédier aux difficultés que rencontrent tous les pays de la région. Le changement climatique est un problème majeur en Méditerranée, la hausse des températures y étant supérieure de 20 % à la moyenne mondiale. Les pénuries d'eau, les pratiques agricoles non durables, la sécurité alimentaire, l'alimentation adéquate et les migrations sont autant de problèmes structurels qui touchent la Méditerranée, et qui s'amplifient sous l'effet du changement climatique.

Face au dérèglement climatique, des mesures d'atténuation et d'adaptation sont nécessaires. Ce sont surtout les pays de l'UE qui devront y consacrer le plus d'effort, car les pays tiers, qui ont plus d'expérience en matière d'adaptation, ont développé de bonnes pratiques dans ce domaine. Ces dernières présentent d'ailleurs un très grand intérêt pour l'UE. En effet, il apparaît clairement qu'à cause du changement climatique, les pays du Nord sont amenés à connaître des températures élevées auxquelles ils ne sont pas préparés. Les expériences acquises par les pays du Sud leur seront donc d'un grand secours à cet égard.

Les projets de R&I menés dans le cadre de PRIMA font intervenir des partenaires du Maroc et d'Algérie, d'Israël et de plusieurs de ses voisins (même si, dernièrement, cette collaboration est devenue plus difficile), mais aussi de la Grèce et de la Turquie, pour n'en citer que quelques-uns. Le programme PRIMA a une forte dimension de genre, ce qui est très important pour la région. Les pays du sud de la Méditerranée

“Ce sont surtout les pays de l'UE qui devront y consacrer le plus d'effort, car les pays tiers, qui ont plus d'expérience en matière d'adaptation, ont développé de bonnes pratiques dans ce domaine.”

présentent une faible intégration commerciale: seuls 6 % de leurs échanges s'effectuent entre eux. Les activités de R&I sont aussi un moyen de faciliter cette intégration. Lors du lancement du programme en 2018-2019, de nombreux obstacles empêchaient la coopération entre les partenaires de différents pays de la Méditerranée méridionale, y compris les transferts de fonds. Aujourd'hui, les pays ont largement harmonisé leurs procédures internes afin de faciliter la coopération entre partenaires de différents pays.

La science a également favorisé la formation d'une culture scientifique commune qui a pénétré l'administration publique. Aujourd'hui, l'évaluation scientifique et le classement des projets sur la base des seuls critères de qualité se sont imposés partout, ce qui n'était pas le cas il y a encore quelques années. La mobilité des chercheurs est aussi un levier important. Il n'existe pas de meilleur moyen d'apprendre et de diffuser les savoirs que de permettre aux scientifiques de se déplacer d'un endroit à un autre, de se familiariser avec les pratiques scientifiques et de partager leurs connaissances et leur savoir-faire.

La commissaire à la Méditerranée, Dubravka Šuica, l'a bien souligné: à la faveur du nouveau pacte pour la Méditerranée, le partage des connaissances et les universités seront des composantes essentielles de la politique de l'Union pour la région.

Les projets, et les réalisations auxquelles ils aboutissent, aident à apaiser les tensions politiques. Ces réalisations sont communément de deux ordres: les bonnes pratiques, qui peuvent déboucher sur des politiques, et les produits et services, qui à terme, sont susceptibles d'entrer sur le marché. La plupart

des projets mettent au point des bonnes pratiques et, sur des sites de démonstration installés dans différents pays, ils expérimentent des procédés permettant de préserver l'eau, d'utiliser moins d'engrais et de pesticides, d'améliorer les rendements des cultures, de réduire les gaspillages alimentaires, de faire adopter une alimentation saine et d'augmenter les revenus des agriculteurs. Les projets aboutissent également très souvent à la création de systèmes d'aide à la décision, généralement sous la forme d'une application simple et gratuite, sachant que la plupart des agriculteurs ont des smartphones et que les jeunes des pays du sud ont l'avantage d'être nés à l'ère du numérique.

En résumé, la science est un bon outil pour faciliter la coopération entre les équipes de pays qu'opposent des conflits politiques, dont les émotions sont bien souvent le ressort. La science, elle, utilise un langage rationnel, elle s'efforce de remédier aux problèmes communs – dont elle sait que la solution passe par la coopération – et elle s'emploie à établir la confiance. Dans une région méditerranéenne secouée par plusieurs conflits politiques, PRIMA illustre bien comment la R&I peut servir à favoriser la coopération et à instaurer la confiance entre les partenaires des pays participants..

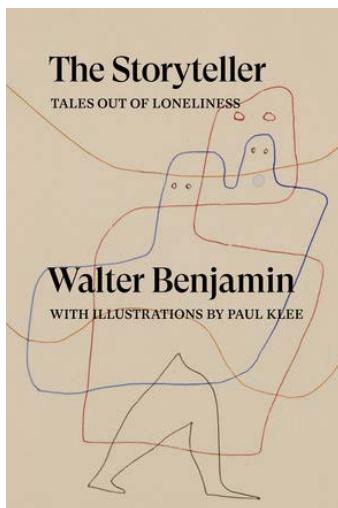
Dr. Octavi Quintana
Directeur - Fondation PRIMA
octavi.quintana@prima-med.org

"Il n'existe pas de meilleur moyen d'apprendre et de diffuser les savoirs que de permettre aux scientifiques de se déplacer d'un endroit à un autre, de se familiariser avec les pratiques scientifiques et de partager leurs connaissances et leur savoir-faire."



Medibees est un projet PRIMA visant à surveiller et à protéger les sous-espèces d'abeilles mellifères méditerranéennes face au changement climatique © Fondation PRIMA

NARRATION, POUVOIR D'INFLUENCE ET DÉMOCRATIE



Dans son essai *Le conteur*, le philosophe allemand Walter Benjamin établit une distinction importante entre deux types de narrateurs¹. Le premier est le voyageur: souvent un commerçant, un marin ou un soldat qui revient de loin et rapporte des histoires de pays lointains et de coutumes étrangères. Le second est celui qui reste au pays: l'agriculteur, l'artisan, le vieux du village qui transmet la sagesse, les valeurs et les traditions de la communauté. Walter Benjamin affirme que le dynamisme de la narration naît de l'imbrication de ces deux traditions: l'une tournée vers l'extérieur et ouverte à la nouveauté, l'autre ancrée au sol et préservant la tradition. Walter Benjamin écrit que «le conteur tire ce qu'il raconte de l'expérience, de la sienne propre et de celle qui lui a été rapportée», «et il en fait à nouveau une expérience pour ceux qui écoutent ses histoires».

Cet enrichissement de l'expérience présente une analogie frappante avec le pouvoir d'influence de la diplomatie culturelle dans l'Union européenne. La force de la culture européenne réside dans sa capacité à faciliter les échanges entre les cultures tout en mettant en valeur la particularité des lieux, des traditions et de la mémoire. Le projet européen même est né de cette aspiration. Après la Seconde Guerre mondiale, les dirigeants politiques ont cherché non seulement à instaurer une coopération économique et un alignement institutionnel, mais aussi une transformation culturelle: une prise de conscience européenne commune capable de concilier la complexité, la pluralité et le travail de réparation. Cette ambition perdure dans la diplomatie culturelle de l'Union, qui favorise la compréhension mutuelle en créant des espaces communs de rencontre, d'interprétation et d'apprentissage.

Les exemples sont multiples. La Maison de l'histoire européenne, financée par l'Union, notamment ne se contente pas d'exposer des objets, mais invite également les visiteurs à réfléchir à la pluralité des récits européens. Le programme «Capitale européenne de la culture» invite les villes à mettre en avant leur identité locale tout en accueillant des artistes et des penseurs de l'ensemble du continent, dans un esprit à la fois de fierté citoyenne et d'ouverture. Le nouveau Bauhaus européen reformule la durabilité en tant que défi non seulement technique mais aussi culturel, invitant les citoyens à imaginer ensemble un avenir plus beau, plus inclusif et plus vert.

EIT CULTURE ET CRÉATIVITÉ

EIT Culture & Créativité est un partenariat institutionnel qui vise à rendre les secteurs et industries culturels et créatifs européens (CCSI) plus durables, résilients et compétitifs.

Créé en 2023 par l'Institut européen d'innovation et de technologie, un organisme de l'UE, EIT Culture & Créativité offre un accès à des financements, des connaissances et un soutien personnalisé.

Faisant partie du plus grand réseau européen d'innovation, EIT Culture & Créativité favorise les liens durables entre la recherche, l'industrie, le monde universitaire et les institutions culturelles.

EIT Culture & Créativité se concentre sur cinq domaines clés : l'architecture, les jeux vidéo, la mode, l'audiovisuel et les médias, aidant les innovateurs à développer leurs idées.

«Culture et créativité de l'EIT», la plus récente communauté de la connaissance et de l'innovation créée par l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), soutient des initiatives qui préparent et revitalisent les savoir-faire traditionnels, telles que ceux de l'artisanat, tout en intégrant les connaissances matérielles des artisans au sein d'écosystèmes d'innovation qui s'attaquent aux défis contemporains.

“le conteur tire ce qu'il raconte de l'expérience, de la sienne propre et de celle qui lui a été rapportée (...) et il en fait à nouveau une expérience pour ceux qui écoutent ses histoires.”

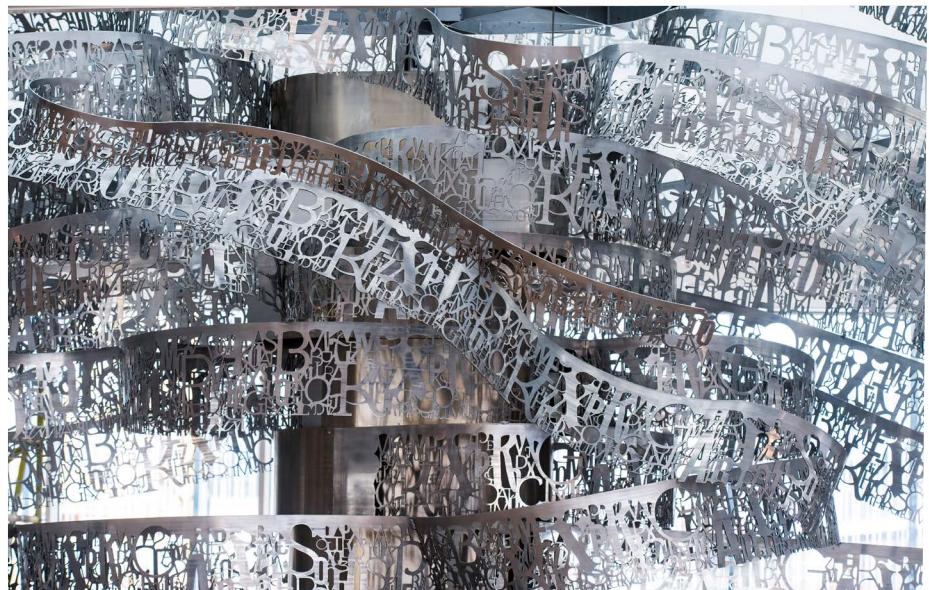
¹ Walter Benjamin, *The Storyteller: Reflections on the Works of Nikolai Leskov, in Illuminations*, ed. Hannah Arendt, trans. Harry Zohn (New York: Schocken Books, 1968), pp. 83–109.

Ce faisant, elle construit des ponts entre les générations, les régions, les disciplines et les technologies, tout en renouvelant le tissu démocratique et culturel de l'Europe.

La diplomatie culturelle joue également un rôle essentiel dans les relations internationales de l'Europe. Les initiatives telles que l'EUNIC (réseau des Instituts culturels nationaux de l'Union européenne) incarnent un modèle d'engagement coopératif et co-créatif. Le soutien apporté par l'Union à la restauration des sites patrimoniaux dans les zones sortant d'un conflit, ou à la promotion des échanges artistiques avec le Sud global, est le reflet d'une diplomatie fondée non pas sur la nostalgie, mais sur la solidarité.

Il ne s'agit pas d'exagérer l'importance de ce travail. Dans une ère marquée par la polarisation, la désinformation et le nationalisme réactionnel, l'Europe doit montrer une autre façon d'exister dans le monde: attentive, curieuse, enjouée même, mais aussi critique et consciente d'elle-même. L'essai de Walter Benjamin nous rappelle que la force culturelle ne réside ni dans le repli sur un passé idéalisé ni dans une consommation avide de la nouveauté, mais dans un dialogue durable et constructif entre ce qui nous est familier et ce qui ne l'est pas: entre les voix qui apportent de nouvelles histoires et celles qui se souviennent de ce que nous risquons d'oublier.

Investir dans la diplomatie culturelle ne consiste donc pas à ajouter une touche esthétique à la politique étrangère, c'est un moyen de renforcer les conditions fondamentales d'un échange démocratique et pacifique: la capacité à défendre des perspectives divergentes dans le cadre d'un dialogue productif, à assurer la médiation entre des expériences



*Le Vortex de l'histoire, exposé à la Maison de l'histoire européenne
© European Union 2016 - EP*

"Investir dans la diplomatie culturelle ne consiste donc pas à ajouter une touche esthétique à la politique étrangère, c'est un moyen de renforcer les conditions fondamentales d'un échange démocratique et pacifique."

historiques différentes, et à soutenir des formes de coopération internationale fondées sur le respect mutuel plutôt que sur un simple alignement stratégique.

Le pouvoir d'influence de l'Europe réside dans sa capacité à favoriser le dialogue, la coopération et donc le potentiel d'innovation, par les échanges culturels. Lorsqu'elle est ancrée dans la réciprocité, la responsabilité et le respect de la diversité, la diplomatie culturelle renforce à la fois la cohésion interne et la crédibilité externe. Elle permet à l'Union européenne de promouvoir ses valeurs non par la force mais par des pratiques inclusives et participatives qui reflètent son engagement en faveur de l'ouverture, du pluralisme et d'une responsabilité partagée dans la réponse à des défis mondiaux complexes.

La culture, en résumé, est un instrument essentiel pour le dialogue européen externe et interne: elle renforce la crédibilité de l'Europe en tant que partenaire, non pas au travers d'actions de marketing ou de valorisation de la marque, mais en donnant un bon exemple de formes de coopération inclusives, reposant sur des connaissances historiques et transformatrices. Nous pouvons non seulement travailler ensemble à la réalisation de notre objectif, mais aussi nous divertir et apprendre les uns des autres dans le même temps.

Dr. Rolf Hughes
*Directeur de l'éducation,
EIT Culture & Créativité
rolf.hughes@eit-culture-creativity.eu*



European Parliament
FORMER MEMBERS
ASSOCIATION

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

Tél.: + 32(0)2 284 07 03
formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

www.formermembers.eu

Follow us

-  @European Parliament FMA
-  @EuroparlFMA
-  @Europarl_FMA